

Projet d'écovillage culturel

Dans le sud de la France (?)

Le 27/7/05, V1

Par Benjamin LISAN



Exemple d'écovillage : le village de Végan dans l'Ardèche

Source : <http://pageperso.aol.fr/villagevega07>



Dossier en construction.

Note : L'auteur de ce document souhaite que ce document soit diffusé, librement et gratuitement, au maximum autour de vous. Afin qu'il puisse inspirer la construction d'autres écovillages et que le maximum d'écovillages puissent voir le jour, sur notre planète.

1	Buts du projet.....	2
2	Les principes de base de ce village	3
2.1	Préliminaires	3
2.2	Principes de bases	3
3	La pérennisation de l'expérience et sa lutte contre certains dangers et dérives	6
3.1.1	Les dangers et dérives	6
3.1.2	Comment éviter ces dangers ?	7
4	Idées pour la réalisation de ces objectifs.....	7
5	Projet amélioration du cadre de vie	10
5.1	Projet jardin et agriculture naturelle.....	10
5.2	Projet habitat et architecture intégrées	11
6	Recherches à entreprendre pour découvrir ce lieu idéal	12
6.1	1 ^{ère} solution : un village, hameau à reconstruire ou restaurer	12
6.2	2 ^{ème} solution : construction de maisons neuves	12
6.3	Idées communes à toutes les solutions de site	12
6.4	Comment trouver ce lieu ?.....	12
7	Projet d'écocentre - écoparc	13
7.1	Buts de l'éco-parc	13
7.2	Idées pour l'éco-parc	13

8	Ecoboutique, ecolibrairie, magasin d'eco bricolage	17
9	Ecotransport et écovoitures	18
10	Budget / financement	18
11	Conclusion	18
12	Annexe1 : Projet de gîte d'étape et restaurant associé.....	19
13	Annexe 2 : Exemple de stage de ressourcement dans le sud de la France.....	20
14	Annexe : Qu'est ce qu'un Ecovillage ?	22
15	Annexe : Ecocharte	23
16	Annexe : Quelles activités dans un écovillage ?.....	24
17	Bibliographie, adresses et contacts	24
17.1	Bibliographie	24
17.2	Adresses utiles pour l'écocentre et l'écoboutique.....	28
17.3	Site de communautés ou d'écovillages citées.....	29
17.4	Liste des écovillages de France et d'Europe.....	29
18	Annexe : résumé de la constitution de l'écovillage Abundant Dawn.....	42
19	Annexe : Politique envers les animaux	43
20	Annexe : Exemples d'énoncés de visions	44
21	Exemples d'accords communautaires	46
22	Annexe : listes des idées pour obtenir de possibles sources de revenus suffisants	49
23	Annexe : Idées sur l'état d'esprit espéré pour les membres de l'écovillage	50

1 Buts du projet

Permettre aux personnes blessées par la vie de se ressourcer. Un havre, permettant aux personnes de se « panser » et se « (re)penser ». Une lieu où l'on donne une chance de vivre ses passions, ses rêves positifs, là où la société ne donne jamais aucune chance aux gens de réaliser leurs rêves et espoirs.

Permettre aux personnes de se réaffirmer, de renforcer pour pouvoir se replonger dans la société.

Bref un lieu de vie pour rendre les gens plus heureux et/ou plus solides.

En effet, même si la notion de « dureté » du monde, est ressenti différemment selon les individus, certains sont laissés en marge, au bord de la route, et n'arrivent jamais à s'en sortir. Beaucoup (trop) finissent à la rue, ou se suicident. Beaucoup ne résistent pas aux épées de Damoclès permanentes, aux pressions morales, au manque de démocratie, au caractère « militaire » et hiérarchique des sociétés commerciales et capitalistes dans lesquels par nécessité ils sont obligé de travailler pour vivre, le fait que ces sociétés ne sont pas des lieux producteurs de bonheur, dont le seul but est de faire produire à l'employé, le maximum de travail et d'argent.

L'aide humanitaire, les aides sociales, le monde médical à destination des personnes fragiles sont les parentes pauvres du budget de l'état et des sociétés privées (elles sont la plupart du temps inexistantes dans les sociétés privées).

Les acquis sociaux ont été obtenus la plupart du temps suite à des luttes sociales, et malheureusement très rarement du fait d'une initiative volontariste des sociétés capitalistes.

Donc nous imaginerons donc, à cause du manque de caractère social et solidaire de notre société, par l'intermédiaire de ce projet, une micro-société, plus respectueuses des êtres humains. C'est le but de la rédaction de ce dossier.

Ce projet s'inspire du projet « Jardin de lumière » [8] de François Thonier. Son projet est centré sur :

- a) un jardin écovillageois (permaculture), pour vivre en relation constante avec la nature et les autres,
- b) une microsociété ouverte, tolérante et compréhensive, autonome, mais non autarcique.
- c) l'autonomie des habitants, la « bio-centration », la « self-reliance » ...
- d) la place de l'enfant au cœur de la société (afin de le rendre fort et autonome),
- e) démarche de libération de ses conditionnements, en particulier l'attitude de soumission envers l'autorité, ou de domination orgueilleuse. Tout le monde est égalitaire.
- f) « spiritualité » laïque, « libertaire ». Liberté d'esprit, liberté intérieure.
- g) pas d'idéologie ou de gourou.
- h) Autre approche du travail. On peut être travailleur, mais sans être esclave du travail. Vivre mieux avec moins d'argent (qualité plutôt que quantité). Motivation au travail par la passion et l'intérêt, et non par la pression et la contrainte.
- i) Solidarité économique complète. Autogestion communautaire.

j) Association loi 1901.



Ecovillage de l'Université de Berea, au Kentucky, aux USA.

2 Les principes de base de ce village

2.1 Préliminaires

Avant même de créer ce village, sera mené une réflexion, entre les protagonistes du projet, sur les racines du bonheur et comment y parvenir. Le résultat de ce travail sera la version définitive de ce projet et de ce document.

Voici si le projet débouche sur une « communauté libre » où juste un simple écovillage de personnes partageant les mêmes idéaux écologiques.

Des questions comme les racines de la violence, de la frustration, de la non réussite ou non réalisation personnelle, du fait que des personnes ou la société ne laisse pas toujours une chance aux personnes pour réussir dans sa propre vie, sur la solidarité, l'entraide, l'amour, la compassion, l'empathie, les racines de l'amour, la concurrence et l'émulation ... seront abordés.

On pourrait se poser des questions sur la finalité de notre société (sur le voyeurisme de la télé-réalité, sur des phrases comme « on offre du cerveau disponible [par nos émissions] à la publicité » selon Jérôme Lelay, directeur de la chaîne de télévision TF1 etc ...).

2.2 Principes de bases

Les principes de base de l'écovillage sont :

- 1) la recherche (peut-être utopique) d'un monde meilleur, en particulier par l'amélioration des relations humaines entre membres de la communauté villageoise,
- 2) l'idée d'un idéal communautaire, et le choix d'une vie communautaire (d'une vie en commun) sur la base de même idéaux _ en particuliers moraux, écologistes, culturels etc ... _, en particulier sur des principes moraux et sur une charte éthique, pour y parvenir,
- 3) faire que l'on « travaille », par plaisir (sans avoir vraiment l'impression de « travailler »), pour être utile au plus grand nombre et pour soi aussi, et non sous la pression permanente ou/et la contrainte,
- 4) la recherche du bonheur en particulier intérieur et la préservation de la vie et de la nature, avant la recherche du profit financier et matériel à tout prix (nous rejetons pas le profit, mais la recherche du profit au détriment de la société, de l'homme _ par exemple la pression permanente, le maintien du stress sur les employés dans les entreprises, pour en tirer la maximum de profit pour la société, et le plus petit nombre (dont le patron et les actionnaires), au détriment de ceux qui produisent vraiment les richesses créées au sein de l'entreprise _ et de la nature),
- 5) le respect de règles écologistes : respect de la nature, de l'environnement, le recyclage des ressources, l'évitement du gaspillage des ressources (au niveau de l'eau, des déchets, en étant plus économe, responsable etc ...). Pas de croissance à tout prix au détriment de la nature et du cadre de vie.
- 6) Son haut niveau scientifique et culturel,
- 7) Le développement des « trésors culturels » et humains (compassion, solidarité, curiosité etc ...).
- 8) La tolérance de toutes les communautés (culturelles, raciales, sexuelles ...), le respect de la diversité, à condition qu'elle ne porte pas préjudice aux autres.
- 9) L'absence de préjugés.
- 10) L'originalité et l'imagination, mises constamment à l'honneur dans le village.

En résumé, dans ce village le développement des relations humaines et de la Culture sera mis à l'honneur.

Le projet de cet écovillage est issu de réflexions sur le monde capitaliste et sur certains de ces aspects.

Note : L'auteur de ce projet n'est pas contre la société capitaliste, quand celle-ci fonctionne sur le mode d'échanges (échanges de biens et de services ...), voire sur la loi de l'offre et de la demande.

Par contre quand celle-ci pousse à l'égoïsme, le plus total, à l'individualisme le plus « forcené », à un comportement des individus _, alors que l'homme, par nature, est pourtant plutôt un être social _ non solidaire, voire antisocial, cette société capitaliste dans ses dérives « les plus sauvages » (par sa capacité à détruire, dévaster la planète _ déforestation, refus de lutter contre l'émission de gaz à effets de serre cause du réchauffement de la planète, pour des raisons économiques à court terme _, laisser mourir des être humains malades _ comme dans le cas des procès initiés par certaines compagnies pharmaceutiques, contre le productions de médicaments génériques _ antiviraux antisidéens etc. ... _ en Afrique du Sud ... _, au non du profit (érigé en système de valeur, dogme, voire en religion), posent alors un réel problème de conscience.

On peut se poser la question de savoir si le but de l'entreprise capitaliste est uniquement de renforcer son pouvoir, ses profits (sa richesse), en particulier de ses dirigeants et de ses actionnaires majoritaires, au détriment du bonheur de ses employés (en les soumettant sans cesse au stress, pour les faire produire plus et générer plus de profits, les empêchant de réfléchir sur leur vie et le but de leur vie) ou au contraire de permettre l'épanouissement et le bonheur du plus grand nombre.

En raison des réflexions précédentes, nous voudrions créer une société écovillageoise, plus solidaire, plus généreuse, plus respectueuses des êtres, où la « gratuité des choses » existe. Nous verrons si cette société, en respectant ces buts, sera pérenne ou peut se renforcer dans temps, ou bien au contraire sera plus fragile face au monde extérieur.

On verra si cette communauté peut réparer les personnes abîmées par la vie, et redonner une chance à certains. On verra, dans le cas où cette société est suffisamment solide, si elle pourrait accueillir au son sein des stages de ruptures de jeunes en difficulté (de « loulous » de banlieue, par exemple).

Nous verrons si au sein de ce village, nous pourrions développer des expériences architecturales ou agricoles innovatrices. Par exemple, « l'agriculture naturelle » [5] ¹.

Il faudrait vérifier si cette agriculture pourrait vraiment diminuer le temps de travail et améliorer les conditions de vie (car en général, l'agriculture « biologique » demande beaucoup de main d'œuvre et de travaux de soin, type binage au couteau).

Des murs pourraient être utilisés pour reconstituer des arts disparus _ arts minoens, mosaïques romaines (où l'on pourrait placer quelques images anachroniques et humoristiques _ sénateur romain avec son téléphone portable _), des arts premiers _ art du temps du rêve des aborigènes australiens etc. ...

Ce village sera un lieu d'expérimentation de nouvelle expérience, mais avec esprit critique.

Au sein de ce village, l'esprit critique positive sera développé.

Sinon, on s'inspirera des écovillages déjà existants, comme par exemple, celui de Damanour en Italie.

Cela pourrait être comme eux une société « participative ».

Avant de lancer cette idée, on doit bien réfléchir à tous les aspects de ce village.

Cela peut être une expérience innovatrice.

La place de l'enfant sera primordiale dans le village.

Il suivra le cursus scolaire habituel (on reste en règle). Mais il a des activités libres (choix de certains cours, comme les « libres enfants de Summerhill » en Angleterre). Les parents selon leurs compétences, à tour de rôle, feront réviser leurs devoirs, le soir, à tous les enfants du village.

Il pourrait suivre et participer aux discussions des adultes, proposer des projets. Il pourra participer aux projets et tâches du village.

Dans cette micro-société, toute personne peut beaucoup travailler (on est pas contre le travail et même le fait de travailler beaucoup), mais cette quantité de travail ne doit pas être due à la pression, mais due à une participation librement souhaitée, désirée, par passion ... et ne doit pas être au détriment de la santé.

Plus tard, nous imaginerons que le village devienne :

- . un centre de colloques intellectuels (avec invitation et cours par des personnalités connus, tels que prix Nobel etc ..),
- . un lieu pour des universités d'été et universités populaires (cours d'initiation et d'apprentissage à la culture universelle humaniste, à la culture scientifique, cours de culture générale ...),

¹ Bien que l'auteur de ce dossier soit assez sceptique sur les rendements affirmés associés à cette agriculture _ prétention de 50 quintaux de céréales à l'hectare, alors qu'en 1970, en Beauce, on atteignait difficilement 55 à 60 quintaux de maïs, sans irrigation (la Beauce est un lieu où l'on aime pas les « mauvaises herbes », que les agriculteurs beaucerons considèrent comme source d'étouffement des plantes (céréales ...) productrices d'aliments. En Beauce, on utilise, depuis longtemps, les pesticides).

. un lieu de stages (stages de ressourcement, culturels ..., y compris stages astronomiques, botaniques, mathématiques ...), avec des places d'hébergement, d'abord dans le gîte, la ferme, puis plus tard dans des bungalows comme au centre de la Flatière (à côté des Houches et de Chamonix).

La diversité architecturale des bungalows pourraient s'inspirer de la diversité des maisons préservée au très bel écomusée Maihaugen de Lillerhammer en Norvège. Un bon nombre de ces maisons auraient un toit supportant une couverture végétale comme certaines maisons islandaises et norvégiennes (sous la terre arable du toit, se trouve un toit rendu étanche par du bitume).



Maisons à toit végétalisée et « maison de Troll », Ecomusée de Maihaugen, Lillerhammer (Norvège).

Certaines pourraient être des yourtes mongoles (allant de 15 m² à 130 m². Voir les sites : www.yourte.com et www.franceyourte.com).

- un lieu de discussion philosophique (café-philos sur de nombreux sujets : a) le pouvoir, la force et la faiblesse, b) prévention et répression, c) la réglementation de la société, d) l'amour, la compassion etc. ...).

Le rêve de l'auteur serait un lieu où tous travaillent durs, tout en prenant le temps de vivre (où l'on peut avoir des discussions intellectuelles sur toutes sortes de sujets, durant le temps du travail, y compris sur les comètes, comme du temps de Thalès de Millet ... Une société « grecque » sans esclave, avec l'utilisation de technologies avancées et intégrées _ raisonnées). On pourrait travailler beaucoup et aussi à d'autre prendre le temps « nomade » (temps de vivre, sans être poussé par le profit maximum. En tout cas, les buts doivent être acceptés et non sous la pression et le stress).

Dans ce village on pourrait avoir de bonnes relations ou apporter notre soutien à GreenPeace, WWF, Survival, P.C.R.F (Planetary Coral Reef Foundation ... site : www.pcrf.org), le musée de l'homme et des ethnologues, d'ONG de défense de la nature et des grandes forêts primaires (Tropicana Verde au Nicaragua etc.) ... et suivre par Internet leurs actions (par exemple les périples autour du monde, depuis 1975, du bateau de ferro-ciment MV. L'Haracritus de l'ONG PCRF ...), ou d'autres bateaux d'exploration comme la Boudeuses (quand celui-ci existait encore). On pourrait avoir des réflexions théoriques sur le futur de l'humanité et de la Terre, de la conquête spatiale, sur les projets de villes (nomades ou non) de l'espace. On pourrait imaginer dans le village, de nouvelles expéditions (idée d'expédition nommée « prend ton cœur, lance-le et cours derrière »), des projets et suggestions de nouvelles techniques pour les pays en voie de développement (mener une réflexion sur le caractère « délicat » ou ambiguë de l'humanitaire ...) ... Ou mener des réflexions philosophiques sur les succès et échecs de la non violence (comme dans le cas de la lutte du Peuple tibétain et le rôle du Dalai-lama), sur la possibilité ou non d'une société gratuite ... sans argent (une société de « Potlach », comme chez les amérindiens de la côte ouest du Canada ...) (?).

Beaucoup plus tard, il y aura des salles de cours, de classes (dans des sortes de petites maisons intégrées au paysage), qui seront utilisés successivement par les enfants, les stagiaires, pour des joutes et débats scientifiques (mathématiques, en physique _ style « colloques Solvay » etc ...).

L'auteur a constaté que des personnes pleines d'idées _ parfois surdouées _ ne réussissaient pas dans la vie, par manque de connaissances scientifiques et de diplômes.

Le village devrait permettre alors à ces personnes par le suivi de cours « libres » (par exemple en auditeurs libres etc ...) de rattraper leurs connaissances scientifiques (voire de les aider à produire dans le domaine scientifique).

Ce village pourraient être un centre de recherche scientifiques, d'expérimentation, d'idées (un des axes directeurs du village serait « l'imagination toujours au pouvoir » : latrines sèches, éoliennes, solaire, sanicompostage, lombricompostage, couvertures végétalisées de toits, culture du paulownia, du kiwi, du mûrier noir ou blanc, chauffage par le solaire, centrale de chauffage aux copeaux de bois et sciure _ telles qu'on en trouve en grand nombre en Autriche _, qui eux-même viennent des cultures de mûriers, paulownias, robiniers, électricité produites par éoliennes, le solaires, une centrale électrique basse-chute, comme celles qui avaient vendu par Leroy-Merlin, il y a plusieurs années etc. ...).

Durant ces stages, on mettrait en avant : la recherche de l'excellence (et de la perfection) en tout, le soucis du détail tout en conservant toujours la vue d'ensemble et du tout. « Le toujours mieux [ou d'avantage] » de Saint-Vincent de Paul (ne pas s'endormir sur ses lauriers, toujours se remettre personnellement en cause _ démarche personnelle, « intérieure » et individuelle).

On devrait promouvoir aussi l'humilité (comment ? pas d'idée pour l'instant).

Les cours et les stages doivent être sérieux, honnêtes (les stagiaires doivent en avoir pour leur argent et repartir heureux. Un questionnaire de satisfaction doit être remis à la fin de chaque stage, cession, colloque, conférence ...), dont les réponses doivent être traitées avec conscience (professionnelle ...) et dont la prise en compte devrait permettre d'améliorer les cours et stages.

On doit éviter, dans ces cours et stages, toutes pseudo-sciences et pseudo-médecines (voir à ce sujet les sites : www.pseudosciences.org et www.pseudomedecines.org).

Son économie serait basée sur une économie domestique et une économie de prélèvement. Tout serait sur une base sociale horaire (?). Cette « société » est fondée sur une critique globale, transactionnelle, et une recomposition sociale (?).

Tout dans le village serait sous le régime de la loi 1901, y compris l'écoboutique, la boutique d'écobricolage (maison, solaire, éolien ...), l'écolibrairie, l'écocentre et écoparc qui se visite (voire s'il on prévoira un prix d'entrée pour l'écoparc (?)).

Il pourra y avoir des profits. Tous les profits seront réinvestis dans l'écovillage.

3 La pérennisation de l'expérience et sa lutte contre certains dangers et dérives

Cette microsociété devra savoir résister aux agressions extérieures et perdurer voire prospérer (ou encore essayer de par le monde _ faire des émules).

On verra si ses principes contribueront à que ce projet puisse être aussi bien réalisé en France que dans le reste du monde. On mesurera sa capacité à savoir survivre et prospérer face à la société économique « libérale » (i.e. capitaliste « sauvage »).

L'expérience, si elle réussissait, pourrait être alors transposable ailleurs et essayer (à San Francisco et ... pourquoi pas l'Himalaya, voire le Tibet, dans un futur plus lointain (?) ...).

Mais auparavant, on doit déjà réfléchir pourquoi certaines expériences communautaires n'ont pas perduré et se sont finalement terminées par un échec. Par exemple, pourquoi l'expérience fouriériste (de Fourier), hippies, de certaines communautés dans le Larzac, par exemple n'ont pas perduré dans le temps.

3.1.1 Les dangers et dérives

Certaines communautés se sont installées dans (ou ont « squatté ») des sites remarquables, remarquables pour leur beauté, sans avoir nécessairement toutes les autorisations et titres de propriétés nécessaires ... et son sont fait délogés par les promoteurs _ voulant mettre main basse sur le site _ et/ ou la police, comme dans le cas de la communauté hippie de Cairn en Australie.

Certaines ont été harcelées ou démantelées par les autorités ou la police, à cause d'accusations, fondées ou non, de cultiver le cannabis, de consommation de drogue ou encore de cacher des criminels ou terroristes en fuite. D'autres se sont ou se seraient transformés en « lupanards » sexuels, sans cadre moral clair.

Certaines encore ont été sous la coupe d'un gourou, de personnes déséquilibrés, d'escrocs plus ou moins « sincères », recherchant en apparence le bien des autres, mais surtout le pouvoir, sur les consciences, les richesses et afin d'assouvir leurs fantasmes.

Il peut aussi avoir une récupération sectaire de la société communautaire et ses idées (comme dans le cas de Davidiens tombant sous la coupe de David Corech).

Il y a toujours le risque que le projet passe sous le contrôle de personnes ne partageant pas les buts et idéaux humanitaires du village.

Il faut éviter que des personnes viennent et profite de l'écovillage pour ne pas travailler, pendant que tous les autres travaillent. Ou que certain aient un statut privilégié (les dispensant par exemple de travail) par rapport à d'autres.

Certaines communautés arrivent au contraire à se perpétuer, comme les Amishs, en se coupant du monde extérieur et de ses influences culturelles (pas de radio, de télévisions ...), en rejetant le progrès technologiques et en ayant une vision très conservatrice pour ne pas dire rétrograde du monde.

Un autre danger est la recherche de l'irrationnel (médecines « douces » ... dangereuses, thérapies irresponsables, le fait de vivre, en permanence, dans l'irréel et « l'autre monde »...) et le soutiens aux thèses pseudo-scientifiques voire délirantes (« arrêt du Nucléaire immédiat et total ! », lutte archarnée contre les OGM ...) bref le manque de réflexion et d'esprit critique.

L'auteur pense qu'aucun groupe humaine ne peut faire l'économie et ignorer les réalités extérieures et les impératifs économiques (par exemple, qu'on ne peut « comme cela », du jour au lendemain, sortir du nucléaire, pour arriver à

n'utiliser que les énergies renouvelables, pouvoir se passer du nucléaire tout en se passant des énergies fossiles, et en plus en voulant aussi se passer du grand éolien !).

D'une manière générale, l'enfer peut être pavé de bonnes intentions dans tout projet. Et les religions, même les mieux intentionnées sont un bon exemple (une religion pacifique comme le christianisme a pourtant été utilisée par l'inquisition ...).

3.1.2 Comment éviter ces dangers ?

Dangers sectaires et gourous

Pour éviter les gourous (type gourous dont chaque déclaration serait « parole d'Évangile »), il faut que le fonctionnement de cette société écovillageoise soit aussi démocratique que possible (élection régulière des responsables et du responsable, comme celle d'un maire et de son conseil municipal par exemple. Vote à bulletin secret ...).

Entre membre de la communauté, il faudra, en particulier, mener aussi une réflexion démocratique, ensemble, sur les moyens d'éviter toute dérive sectaire ou la survenue de gourou en son sein, ou tout replis sur soi (communautaire),. *C'est d'ailleurs un des points cruciaux du projet, conditionnant son succès ou son échec.*

Le repli communautaire et les dévires irrationnelles

La « communauté » ne sera pas coupée du monde (elle n'est pas une communauté Amish). Elle ne doit pas être conservatrice et rétrograde. Bien au contraire.

Elle doit être ouverte aux mondes et aux technologies innovantes. Elle doit être tournée vers l'avenir.

Pour éviter le replis et l'irrationnel, un haut niveau de culture, et d'éducation, en particulier scientifique, sera cultivé au niveau de l'esprit du village et entre les membres de ce dernier.

L'auteur de ce projet souhaiterait que l'esprit civique, laïque et républicain soit prôné dans le village.

Le risque d'OPA d'investisseurs privés, sur le village

Pour éviter cela, savoir :

- 1) Avoir en possession de l'association loi 11901, tous les actes de propriétés,
- 2) s'entourer d'avocats et de conseils juridiques.
- 3) Que l'association ait une trésorerie importante, liés à une (des) source(s) de revenus appréciables et éthiques (culture de la spiruline ? de la « brède mafane » (cresson de Para), sous serre ?)...
- 4) Que le trésorier et ainsi que le trésorier adjoint soient choisis du fait de leur haute moralité,
- 5) Qu'il y a 2 signatures pour retirer l'argent du compte bancaire de l'association.
- 6) Les comptes sont vérifiés par un comptable (ou expert comptable) et une association de gestion agréée (devant les impôts).

Drogue, respect des lois de la république

Les drogues et les stupéfiants sont interdits dans le village et sur le site (voir l'annexe sur l'écocharte dans ce document).

Donner asile à des personnes ne signifie pas les soustraire à la loi, quand ces dernières personnes ont commis un crime.

Ce monde sera libre, sachant que « le prix de la liberté est la vigilance ».

Pas de privilège

Le but du village n'est pas l'enrichissement matériel individuel, mais surtout l'enrichissement intellectuel et intérieur et on doit sans cesse le rappeler. On doit y développer le sens de la responsabilité (de l'autonomie, de l'initiative individuelle ou collective).

Le site de l'écovillage doit être propre, une question de respect pour soi et les autres.

4 Idées pour la réalisation de ces objectifs

Voici des idées sur l'implantation d'un écovillage culturel et touristique :

- 1) Pour permettre la pérennité de cet écovillage culturel et touristique, il faudrait qu'il soit « irréprochable » moralement et que la communauté, qui y habite, soit une démocratie, avec des responsables choisis par voie démocratique au sein de cet écovillage culturel et touristique), Il faudrait qu'elle soit exemplaire (pas de prévarication, de vénalité, d'oppression ...).

Cette « grande droiture moral » permettrait d'attirer les « bons » candidats, voire les médias qui pourraient parler de cette « expérience » etc. ...

1b) Il faudrait que le projet soit sous le signe « du CULTUREL » (de la CULTURE). Ce dernier disposerait d'un important Centre culturel. L'idée serait que cet écovillage serait peut-être connu un jour comme un important centre culturel mondial (Tout comme Auroville ? Peut-être à l'image d'Auroville en Inde, pour certains aspects (?)).

2) il faudrait que la « communauté » adhère et adopte une charte éthique de vie pour ce lieu de vie culturel et touristique (c'est à dire ici l'écovillage). La charte doit être admise démocratiquement.

2b) Les membres de ce « centre culturel et touristique » adhère à cette charte dont tous les articles seront clairs et précis (cette charte est comme une sorte de règle de vie),

Note : Trop de centre culturel et touristiques utopiques au Larzac et ailleurs se sont dissoutes par manque d'idéologie claire et de charte éthique.

4) On imaginer rechercher un joli hameau ou village abandonné (dans les montagnes françaises, par exemple dans les Pyrénées, par exemple dans le Gers, l'Ariège, les Pyrénées orientales etc. ...).

4b) les maisons seraient rachetées à bas prix (aux descendant des anciens propriétaires des bâtisses du village ...), et à côté duquel pourrait subsister les ruines d'un vieux château médiéval (Cathare ...) qui pourrait être loué au village dont il dépend pour un loyer symbolique et pour une bail de 99 ans.

4c) Il faudrait que le Village ou et son site soit très beau (TRES IMPORTANT), éventuellement sur un nid d'aigle.

5) Créer une association (une en France, loi 1901, une en Belgique, ASBL etc. ...) pour soutenir ce projet, avec un bureau élu démocratiquement,

(Note: il n'existe pas encore une Europe commune pour les associations).

5b) avoir un bon trésorier honnête, connu pour ses valeurs morales,

6) créer un ou plusieurs comptes bancaires (rémunérés), avec au moins 2 ou 3 signatures des membres du bureau pour retirer l'argent,

7) Les comptes sont vérifiés par une comptable (ou expert comptable) et une association de gestion agréée (devant les impôts),

8) lancer une grande souscription auprès des donateurs, pour racheter le village.

9) Créer un sous-association ("association de fait" ou créer une nouvelle association), style chantier de jeunesse, ou "Chef d'œuvre en Péril", pour la restauration du village.

10) essayer d'obtenir des subventions du ministère de la culture, si un des (ou le) site(s) est classé (cas improbable),

12) Ce village et la communauté aurait une vocation des productions culturelles :

- a) Oeuvres cinématographiques,
- b) artistiques (peinture, sculpture, émaux, tissus, poterie, photo ...),
- c) éditions de livres et de CD voire de DVD,
- d) apiculture, création de confitures,
- e) restaurant, café, salle de spectacle,
- f) culture de plantes médicinales, aromatiques, aromates, plantes pour les tisanes, ...,
- g) stages de yoga, de ressourcement psychologique, « retraite spirituelle » etc. ...

12bis) Créer une centre culturel et touristique cinématographique pour :

a) la création de festivals cinématographiques dans ce village : par ex. festival :

- du film lesbien et « gay »,
- des autres cultures alternatives,
- du documentaire sur les civilisations traditionnelles _ « Terres de Couleurs » (+) etc. ...
- du documentaire humanitaire,
- de la solidarité, du film solidaire,
- des exclus, des SDF ..., et de la « résistance »
- contre les discriminations, la précarité,
- du courage ... (ou / et de la résistance _ voir le festival « résistance » de Foix/ Tarascon-sur-Ariège),
- de l'écologie et de la préservation de la nature,
- du documentaire animalier et botanique,
- de la culture occitane,
- des études et de la culture cathares ...
- du futur ... (futurologie, quel futur ?, la SF _ science-fiction ...),
- underground,
- de la montagne,
- du vol libre,
- de l'aviation (?),
- de théâtre amateur (voir celui de Narbonne) ou/et de l'improvisation ...
- des cultures premières (et expositions d'arts premiers),
- ...

(+) Des peuples du monde (martyrs ...) pourraient être invités pour des débats.

b) la création d'œuvres cinématographiques (avec studio) sur le créneau des DVD, des cassettes VHS ... (films des personnes différentes, oeuvres d'auteur, oeuvres X, policiers, court-métrages ...).

- 13) Si faire aider de spécialistes pour créer une telle centre culturel et touristique. Avoir une raison sociale claire.
- 13b) Élaborer des scénarios de bonnes qualité (travail long et patient, avoir de bons scénaristes).
- 14) Rédiger un projet béton et le proposer pour obtenir des subventions du ministère de la culture, du CNC (Centre National du Cinéma),
- 16) Installer du matériel vidéo léger (avec les films produits réinvestir dans la rénovation du village),
- 17) faire un chantier, l'été, avec les donateurs, pour la rénovation du village créer d'abord un restaurant saisonnier ouvrant le plus tôt possible, afin que par ses revenus on puisse financer la rénovation du village et le projet de centre culturel et touristique (Il faut qu'il y ait une bonne ambiance, des jeux et une rivière le soir, pour se détendre. Faire des fêtes).
- (Il n'y aura peut-être pas beaucoup de monde _ il y a en général, peu de bénévoles pour ce genre de chantier _, mais il faut y croire). Filmer le chantier et en faire un documentaire sur le projet.
- 18) Avoir une "bonne commerciale" pour le projet (déjà une bonne expérience commerciale) pour vendre le projet et un centre d'information et de documentation sur le projet sur place (ouvert l'été).
- 19) Il faut créer une légende ou une rumeur sur le village (le 1er village matriarcal) pour attirer les touristes (légende cathare, wisigoth, de fées, des fées de la ville de Mirmande, de la Déesse mère, ...).
- 20) Créer un site Web pour faire connaître le village, le référencer dans les syndicats d'initiatives locaux, les autres sites (les personnes différentes, centres culturels etc... _ voir aussi plus loin idée de salle Internet). Ce site sera convivial, agréable, facile à lire et au niveau de sa navigation.
- 21) rénover l'ancienne église ou créer une salle de spectacle. Salle polyvalence, spectacle, réunion, sport, multi-cultes (bouddhiste, chrétien etc. ... il ne faut pas être exclusif ...).
- 22) Créer un festival folklorique, une procession cathare,
- 23) Créer un festival de la musique et de la littérature cathare (ou provençal si c'est dans les Alpes du Sud etc. ...).
- 24) créer un café littéraire avec une importante librairie et bibliothèque (s'inspirer de l'hôtel restaurant "La Joie de Vivre" dans la vallée de la Clarée (à côté de Briançon). Y organiser certains soir, sur sa scène de spectacle, des spectacles amusants style Michou, ou des débats etc ... La bibliothèque servira de bibliothèque à la communauté).
- 25) Créer un gîte de France ou d'étape, pour la plaisir de touristes.
- 26) organiser des randonnées (moyenne montagne), avec accompagnateur agréer.
- 28) pour le développement culturel, organiser régulièrement des « cafés de la philo », invitant de grands penseurs, savants, scientifiques et philosophes (certains un peu sur le modèle de « l'académie Olympia » d'Eintein).
- 29) on essayera d'élaborer des aspects des relations humaines qui les améliorent : douces attentions _ comme le don d'échappe en soie blanche au Tibet, les Khatas, comme le dons de colliers chez les Bushmen (Bochimans) du Kalahari, pour symboliser une amitié etc. ... _, philosophie du don et de l'entraide (mais pas de façon caricatural et imposé, ou dogmatique).
- 30) l'art aurait une place non négligeable dans le village (musique, concert, fêtes, peinture, poterie, émaux, sculptures, faïences ...).

On pourrait imaginer un cybercafé, mettant en œuvre que des technologies open-sources (Linux Ubuntu ...), pouvant servir de salle de classe pour les enfant, la journée.

Il faudra prévoir un site web, par exemple en **SPIP**, un logiciel « Open Source » et un petit journal (payants ?) pour faire connaître le village (donc au minimum, une photocopieuse, une imprimante Laser au départ puis peut-être plus tard une imprimerie, si celle-i est rentabilisées par les productions _ livres (?)).

Le village posséderait des voitures et véhicules collectifs.

Les toilettes dans le village seront majoritairement des toilettes sèches (avec utilisation de copeaux de bois, de feuilles ou pétales sèches parfumées et odoriférantes, de sciure, qu'on vide, à chaque passage, par un sceau, dans la fosse des toilettes, remplie d'une litière de feuilles sèches et de paille sèche ... Puis vidage du compost produit dans ces toilettes, tous les ans, pour « fumer » les sols ...).

L'eau du village serait réutilisée et recyclée. Les toits récoltent l'eau de pluie dans les citernes.



Dans un écovillage, tout est recyclé ou (ré)utilisé, y compris l'eau de pluie.

On pourrait imaginer des toits avec couvertures végétales (avec des cultures sur les toits), avec l'idée de redonner à la nature, la surface qu'on lui a repris.

Bref faire revivre ce village par sa promotion de la Culture, et aussi par son Centre culturel central, qui peut être aussi un lieu touristique.



Ecovillage de Soan, en Inde.

5 Projet amélioration du cadre de vie

5.1 Projet jardin et agriculture naturelle

Les jardins doivent être beaux et en même temps demander peu de travail et d'entretien. On pourrait imaginer les stations et bassins de phytoépuration comme des lieux esthétiques.



Exemples de jardins naturels.



Serres pour les productions d'hiver (avec utilisation de compost produit sur place).

Une partie du terrain agricole serait consacré à :

1. Un parc agro-forestier, avec des arbres producteurs d'azote et de fourrage, faisant tourner cultures et pâturages (selon la saison) et aux haies vives.
2. Une agro-forêt ou/et jardin-forêt multi-strates (en permaculture ...).

Les arbres sont régulièrement taillés pour éviter la canopée de se refermer (Voir la bibliographie en annexe sur les « jardins-forêts »).

Les techniques culturales seraient « bio », naturelles, respectueuses de l'environnement, par le recours des techniques de la *permaculture*, du *semi-direct* (paillage ou mulch, type Jean Pain, Dominique Soltner), de l'*agriculture naturelle dite « sauvage »* de l'agronome japonais Masanobu Fukuoka, voire du *B.R.F. (Bois raméal fragmenté)*. Un agriculteur ou éleveur bio ou une forêt, situé(e)s à proximité, pourraient fournir le « paillis » pour le semi-direct.

5.2 *Projet habitat et architecture intégrées*

L'endroit, que par ses jardins ou son architecture, son site doivent être très jolis, remarquables, comme l'écovillage de Végan, ou le centre de retraite catholique de la Flatière (situé à côté des Houches).



Entrée de la Flatière



Bungalows pour accueillir les retraitants à la Flatière



salle à manger à la Flatière



Entrée de la Flatière



Eco-village en Inde, avec environnement intégré.

6 Recherches à entreprendre pour découvrir ce lieu idéal

6.1 1^{ère} solution : un village, hameau à reconstruire ou restaurer

Essayer de trouver des habitations telles que manoirs, maisons bourgeoises, châteaux habitables ou abandonnés, hameaux et villages disparus ... avec grand terrain. A restaurer avec un groupe de personnes motivées (avec au départ un chantier communautaire style chantier de jeunesse).

L'endroit devrait être très beau, le village très joli (type village en pente).

Il faudrait un point d'eau sûr, abondant, permanent à proximité.

6.2 2^{ème} solution : construction de maisons neuves

Le lieu idéal, pour la 2^{ème} solution, pour implanter les maisons de l'écovillage (dans le cadre d'un territoire écologiquement « libéré » et préservé), serait placer le hameau à la sortie d'une forêt (en contrebas), dans un cône de déjection ou un talweg (attention malgré tout, aux risques d'inondations !), orienté plein sud (et pas de montagnes dans un rayon entre 17° O et 17° Est). Il faut de l'eau, du soleil, de la biodiversité (pour nous permettre, pour notre maison, d'avoir notre autonomie énergétique).

3^{ème} solution : avoir des maisons sur l'eau (telles que péniche, houseboats ...), pour ne pas avoir à payer le notaire (?) ou pour ne pas avoir à payer le permis de construire (?). Maisons sur l'eau (rivière, lac, étang ...) entouré d'un grand terrain.

On pourrait obtenir des péniches à restaurer sur le canal du midi, pour 15000 FF (autre piste pour l'achat de péniche : les pays de l'est : Yougoslavie ...).

6.3 Idées communes à toutes les solutions de site

Dans tous les cas,

Il y aurait un lac ou un étang, avec des carpes et gambusiers (lac qu'on creusera s'il n'existe pas encore), un théâtre (voire une scène démontable flottante et une barque, sur le lac), une cascade, _ des lieux de ressourcement _ et un jardin collectif.

Le poisson, le gambusi, servira à manger les larves de moustique, les carpes les feuilles et plantes.

Toutes les maisons seraient démontables.

Ce lieu serait expérimental. On expérimenterait des concepts de nouvelles maisons et toutes les solutions écologiques possibles

Les voitures seraient interdites sur le site même de l'écovillage (juste le vélo autorisé).

Les jardins devraient être semi-sauvages et beaux et inspirer le calme.

6.4 Comment trouver ce lieu ?

a) faire fonctionner le bouche à oreille dans le monde alternatif, et écologique. Passer des annonces dans les journaux alternatifs et écologiques.

b) trouver une personne à temps partiel ou complet, disposant d'une voiture, rayonnant sur la région Pyrénéenne (+) à qui m'on payerait ses frais d'essence et d'hôtel (voire une prime honnête en cas de succès (?)), qui :

1) d'abord contacte les sites Web immobilier de la région (journaux locaux ...),

2) passe des annonces,

3) consulte et lit toutes les cartes IGN de la région au 1:25000° ou les cartes d'état major du sud de la France,

4) puis contacte par téléphone les agences immobilières locales,

5) se déplace dans les agences, puis sur les sites proposés (pour les voir) _ sites tels que : Manoir, maisons bourgeoises, châteaux habitables ou abandonnés,

6) qui va voir les historiens locaux (et archives départementales) pour connaître hameaux et villages disparus ... et les légendes et qui contacte mairies locales ...

Les idées de restauration, gîtes, spectacles, activités équestres... dans ce centre pourraient être suggérées à ces maires. Si possible, ces activités seraient regroupées dans le même village (ou même vallée, ou même région à moins de 20 km les unes et les autres.

Sinon, le lieu pourrait être aussi choisi dans un autre pays (Espagne, Italie etc ...), si nécessaire.

7 Projet d'écocentre - écoparc

Dans ce village, serait imaginé un projet d'éco-centre _ centre écologique _ et d'éco-parc, pour la présentation et de promotions des nouvelles techniques écologiques.

7.1 Buts de l'éco-parc

Ses buts sont de :

- **Participer** à la mise en place d'actions de terrain en faveur de la biodiversité.
- **Créer** les conditions et les incitations pour la conservation de la biodiversité au niveau local.
- **Intégrer** la gestion de la biodiversité dans l'ensemble des activités humaines.
- **Accroître** les capacités humaines à conserver la biodiversité.
- **Accompagner** les actions culturelles autour de la biodiversité.
- **Favoriser** la prise de conscience de la valeur de la biodiversité.
- **Offrir** au public des occasions d'apprécier la diversité de la nature en facilitant l'accès aux informations sur la biodiversité.
- **Provoquer** des réflexions en vue de changements de comportement culturels et sociaux en faveur du développement durable.
- **Observer, comprendre, gérer, informer et sensibiliser**, contribuer à la sauvegarde des espèces protégées, des habitats et des écosystèmes menacés.

Il met en pratique, et à la portée de tous, les connaissances acquises au fil des années, dans le monde.

7.2 Idées pour l'éco-parc

- 1) une maquette, à l'entrée, faisant le tour de France des écovillages existants.
- 2) Un pavillon présentant une culture de criquets et de certains, sources de nourritures et protéines, dans des serres totalement closes (étanches).
- 3) Un pavillon présentant différents instruments écologiques :
 - Turbine tesla (1,5 kw etc ...),
 - Turbines hydroélectriques basses-chutes de petites tailles Franklin, turbine Pelton (ou comme celles fabriquées par Leroy-Merlin ...) ...
 - Chaudière solaire semi cylindrique, dont la taille des miroirs est expliquée au visiteur. Support des miroirs en tôle galvanisée ($Y = x^2 / 4. f$).
 - une grande parabole solaire (en résine Epoxy armée de fibre de verre, couverte de ruban d'aluminium collant) montée sur monture équatoriale dont l'orientation par rapport au soleil est contrôlée par un moteur Stirling.
 - 40 modèles de cuiseurs solaires et de foyers à basse consommation en bois
 - Systèmes à pyrolyse. On peut obtenir du charbon de bois et des produits " pétroliers " (?) par la pyrolyse du bois. Chaudières turbo-bois, à tirage forcé.
 - Le " clubuster " pour faire pleuvoir.
 - Photopiles à couches minces et à semi-conducteurs amorphes, tuiles solaires ...
 - Diverses solutions solaires (chauffe-eau solaire ...), réfrigérateurs solaires (à effet Peltier ...).
 - Eoliennes (divers modèles dont artisanaux pour l'Afrique avec des bidons coupés en 2 ...),
 - Réacteur Penton (pour utiliser l'énergie du pot d'échappement),
 - Des solutions biogaz (réacteurs biogaz) et des solutions de composts _ terra preta, méthodes de permacultures, méthodes de paillages (Jean Pain ...) ...
 - Des sanitaires écologiques : toilettes sèches, sanilombrics ...
 - Etc ...
- 4) Dans le parc, des maisons à 1000 ou 10000 Euros de 100 m2 au sol (en bois de palettes, en déchets de parquets et de toutes sortes, pour les murs, qu'on remplit ensuite de toutes sortes de déchets : déchets de lavande, de fane de tournesol, de maïs, de papier, de paille compressée, de genêts, de chanvre, de pierre) voir site : www.multimania.com/ecologie.sociale/index.htm (?). On badigeonne la maison à l'extérieur de chaux grise et à l'intérieur de chaux blanche.
 - Expo de système anti-séismes :
 - A) " cylindre-blocs " en en pneus, remplis de bétons et de bouteilles, avec au centre un grand bambou vertical, planté dans le béton.

- B) La dalle porteuse est en bambou. Il forme au niveau du sol, un quadrillage de petits murets (en croisillon _ encellulage (?)), formant des " fenêtres anti-sismiques ", comblés de bouteilles de plastiques remplis d'eau (dans cette eau : de l'argile, du charbon de bois, une paille munie d'un bouchon en liège servant de flotteur _ dès que la bouteille s'ouvre, la paille s'éjecte) et de sable. Puis dessus, 8 cm de béton couvert de céramique.
 - C) Présentation de l'ogive de survie, de Michel Rosell (voir plus loin), pour les personnes qui voient un tsunami venir, voir sur son site web : <http://ecosocial.free.fr> . Elle est constituée d'une bouée de camion équipée d'un distillateur solaire, de bacs à spiruline, d'une torche _ lampe à huile _ à son sommet, d'une casserole, d'un couteau).
- 5) Dans le parc, il y aurait des lacs ou étangs, en forme de pyramide tronquée + bâche (pour étanchéifier son fond).
 - 6) Pour l'Afrique sahélienne, un pavillon présenterait des projets pour l'Afrique, dont certains avec l'arbre Moringa olifera. L'acacia senegalensis _ pour la production de gomme arabique _ ... en Afrique, du mil (millet) cycle court (2,5 mois). On plante la graine, on met du compost et on rebouche avec le pied. Des grandes toiles (type toile de moustiquaire de plusieurs hectares ...) contre les criquets.
 - 7) L'utilisation du champignon boveria baciana, pour lutter contre le moustique anophèle vecteur de la malaria.
 - 8) Des solutions pour des pays désertiques, pour économiser l'eau, telles que a) biberons pour arbustes, plantes, constitué : 1) d'un trou de 50 cm de profondeur avec une barre à mine, 2) d'une chaussette usagée, pour l'effet mèche, remplie de compost 3) d'un cul de bouteille de plastique, d'un cubitener rempli d'eau (cubieau), renversé sur le cul de bouteille (grâce à cela, la plante est arrosée en eau pour une semaine) etc ...
 - 9) Pour se nourrir, un pavillon présenterait la culture de l'algue bleue, la spiruline (10 gr de spiruline suffira à une personne pour lui éviter d'être carencé). On la recueille avec un filtre 60 µ. Avec elle, comme engrais (?) : bicarbonate de soude, phosphate d'ammonium, sulfate de magnésium, potasse, nitrate d'ammonium ...
 - 10) Culture sous serre, de brèdes mafanes (ou cresson de para) et autres herbes épicées des tropiques (divers brèdes malagaches etc ...). Puis vente de brèdes fraîches ou en conserve.
 - 11) Pour nettoyer l'eau polluée, on présenterait une station de phytoépuration avec de la jacinthe d'eau, de l'iris, papyrus, des joncs fragmitès, de la menthe aquatique (menthe aquatica _ qui est aphrodisiaque _, du bratis pour nettoyer l'eau, des lentilles d'eau (?), de joncs à plumeau et des potamos (?) (coût du système 15000 F).
 - 12) On aura un verger de conservation des espèces fruitières (pommes, poires, abricotiers, cerisiers ...), des cynorhodon, pour la vitamine C
 - 13) On aura du tournesol (voir écovoitures, plus loin) et des cultures de plantes (tomates ...), qui permettront de produire aussi des graines d'espèces anciennes.
 - 14) A l'entrée de l'écocentre, des panneaux comportant des phrases comme " mieux que le dire ou le rêver, le faire ", " un autre monde est possible ", " savoir = pouvoir ", « droit pour toutes les espèces, pour tout le vivant », « respect des cycles biologiques (du cycle du carbone. « Pour la forêt des hommes libres, des personnes se prenant entièrement en charge, qui ne sont pas des bonzaïs », « pour les territoires écologiques libérés et préservés de part le monde », « Le degré d'émancipation d'une société se mesure au degré d'émancipation des femmes » ... Il y aura un panneau de libre expression au niveau de l'écocentre et partout dans le village.
 - 15) Présentation de ruches solaires, en forme de cloche, en argile et couverte de cire, cire utilisée pour son étanchéification (ruche sur un modèle de ruche berbère), et « d'apithérapie » avec de la gelée royale, du propolis, du venin d'abeille.
 - 16) A proximité du centre, une forêt alimentaire, avec des arbres greffés dont de l'aubépine, du sorbier comestible, de l'alisier peuvent servir de porte-greffe (alisier pour pommier etc ...).
 - 17) fabrication d'encre gallique avec des plantes à tanin, de la colle naturelle à base de sève provenant de blessures de cerisier,
 - 18) Fabrication de terre de Siègne (argile colorée) et terre de Siègne brûlée / calcinée (si argile favorable à proximité),
 - 19) Des techniques de réfrigération à sec,
 - 20) Présentation de solutions de permaculture, sans engrais, sans labour (BRF, terra preta ...). Technique BRF (bois rameaux fragmentés) pour la fertilisation du sol : il faut broyer les branches avec une broyeuse, et faire des morceaux, avec des branches n'ayant pas plus de 7 cm de diamètres (branches avec feuilles récoltées en septembre _ branche de feuillus _ branches de chênes ... _, surtout pas de résineux (!) car trop acide.).
 - 21) Note : se faire prêter les différents matériels et équipement (moyennant publicité) par les différents constructeurs, fournisseurs ... qui seront présentés dans les pavillons d'expositions et accompagnés de panneaux explicatifs.



Récolte de spiruline



Culture, bac et récolte de spiruline



et spiruline récoltée.

Etc ...

Cet éco-centre devrait être grand et connu au niveau Européen (sa réputation doit dépasser le cadre de la France).

L'écoparc et éco-centre seraient agrémenté de belles statues et constructions, type Gaudi et Niki de Saint-Phalle (comme dans son Jardin des Tarots en Toscane, www.nikidesaintphalle.com). Des statues pourraient représenter, de façon stylisée, des animaux en voie de disparition ou disparus (loup de Tasmanie, dodo ...), ou encore les positions du Kama-sutra (de façon humoristique) etc ...

Dans l'éco-parc, il y aurait différents espaces, espaces et pavillons :

- a) l'espace habitat écologique, habitat à base de bois, terre crue, chanvre, paille, brique et chaux se côtoient pour vous proposer un choix de matériaux pour votre maison ²,
- b) l'espace (ou le coin) des « [néga]watts », les gisements d'économies qui se cachent chez vous sont mis à jour,
- c) un restaurant, la « Table d'Amélie » (ou d'Emilie ...), un restaurant de cuisine « biologique » et saine (cuisine de bons produits. Voir annexe projet gîte d'étape et restaurant biologique),
- d) voire une salle à manger collective pour les congrès et stages,
- e) l'éco-boutique (voir plus loin),
- f) un espace information, sur toutes sortes de sujets : 1) réchauffement climatique et effet de serre, 2) la déforestation dans le monde, 3) le rôle des acteurs naturels (hérissons, vers de terre et coccinelles, 4) l'eau et son recyclage, 4bis) les systèmes gouttes à gouttes, 5) les bio-matériaux et bio-maisons, 6) le recyclage des déchets, 7) les énergies renouvelables, 8) les aides fiscales etc. (ADEME ...), 9) les actions d'ONG _ WWF, FNH, GreenPeace etc. _, 10), les grandes phrases d'extinctions d'animaux, depuis 20000 ans, dues à l'homme, 11) les grandes catastrophes écologiques causées par l'homme _ Ile de Pâques, Civilisation Maya, Civilisation Khmer etc. ...
- g) son aire de jeu pour les enfants (gardé par un auxiliaire pédagogique),
- h) une ferme pédagogique (avec animaux courants de la basse-cours + enclos avec ânes et lamas ...) située proche de l'aire de jeu pour les enfants,

² Un habitat écologique c'est :

- a) Une architecture bioclimatique, économisant l'énergie en bénéficiant des apports solaires,
- b) Des matériaux non polluants et recyclables. Par exemple :
 - bois, terre crue, brique isolante, chanvre, pour le gros-œuvre,
 - isolants végétaux : ouate de cellulose, chanvre, lin, liège, etc.
 - peintures sans solvants chimiques...

- i) les jardins « naturels » (dans ces derniers seront présentés des techniques de compostage assurant la fertilisation, le mulching et d'autres techniques permettant le contrôle des mauvaises herbes, des méthodes préventives et quelques produits non toxiques permettant de lutter contre les ravageurs et les maladies ...), agrémentés de parterres de fleurs et de statues (comme par exemple des statues dans le style de Niki de Saint-Phalle ...).
- j) une aire pour les journées d'animations (par exemple le samedi, sur l'éco-jardinage, sur l'éco-construction etc ...). Par exemple un amphithéâtre de plein-air, dans le style de Gaudi, dont éventuellement l'aire centrale pourrait être remplie d'eau (pour un théâtre d'eau (?)).
- k) Une salle de réunion, d'une centaine de place (pour les exposés, les conférences, les projections de cinéma). Une salle d'une trentaine de place (pour les réunions du conseil du village et autres réunions) ... Une salle télévision avec magnéto (et lecteur DVD), pour les cours (on devrait éviter de regarder la télévision à son domicile _ sans toutefois se couper du monde _ et privilégier la lecture ...)
- l) Une salle Internet, avec si possible des liaisons ADSL (pour les élèves du village, pour des cours et durant l'été, pour les visiteurs et pour pouvoir être connecté avec le monde entier. ON pourrait y suivre des expéditions, des projets du monde entier, être en relation avec les différents forum, et newsgroup du monde entier ...),
- m) Une grande bibliothèque de consultation (recevant des revues du monde entier ...),
- n) Une exposition présentant des matériaux, isolants et produits écologiques utilisables en construction (avec 1) murs témoins illustrant les différents choix possibles pour le gros-cœuvr, 2) éléments de murs isolés, illustrant divers systèmes différents d'isolation écologique, 3) tous les isolants utilisables en éco-construction).
- o) Une boutique du commerce équitable avec des produits venant du monde entier (nommé par exemple « nous irons jusqu'au bout du monde ... »).
- p) Pour les besoins des villageois, une petite boutique communautaire (une superette par exemple), avec des produits de première nécessité.
- q) Les bungalows d'accueils et d'hébergement des visiteurs,
- r) Les toilettes etc. ...



Vues sur le Jardin du Tarot de Niki de Saint-Phalle en Toscane.

Même les toilettes seraient originales et imaginatives (en fait, tout le serait dans l'écovillage).



Toilettes coréennes (source : http://courrier.koreaherald.co.kr/SITE/data/html_dir/2000/12/21/200012210031.asp).

On pourrait encore imaginer des cheminées originales, torsadées, comme celles de Gaudi.



Cheminées du Palau Güell d'Antoni Gaudí à Barcelone (© Diputació de Barcelona. source : <http://www.gaudiallengaudi.com/FA008.htm>)

Les bâtiments pourraient être en terre crue et les petits bâtiments en « autoconstruction ».

Le bâtiment, abritant les bureaux et la documentation, serait par exemple en ossature bois avec un double mur en briques de terre crue.

Celui du restaurant est construit également en terre crue mais en utilisant la technique des voûtes nubiennes.

Celui abritant l'éco-boutique et une salle d'exposition, construit en briques de terre cuite auto-isolantes dites briques monomur.

Ils seraient couverts en bardeaux de mélèze et utilisant presque exclusivement, pour le second-œuvre, des matériaux naturels et non polluants : isolants à base de fibres de bois, de papier déchiqueté ou de roche expansée, peintures et lasure naturelles, sols en terre cuite ou parquets, cloisons en plâtre d'origine naturelle, sur ossature bois, portes et fenêtres en bois.

Voir le site : <http://www.terrevivante.org/>

Peut-être l'éco-boutique pourrait être réalisée sous la supervision et la licence de TERRE VIVANTE.

« Terre Vivante » et cet écovillage ne seront pas en concurrence, mais auraient des relations d'amitié.

8 Ecoboutique, ecolibrairie, magasin d'éco bricolage

L'écoboutique fait partager notre d'expériences de l'écologie pratique dans les domaines du jardinage biologique, de l'habitat écologique, de l'énergie, de l'alimentation-santé. Elle propose de faire découvrir (tout comme l'éco-centre) comment, dans la vie quotidienne, de façon simple et pratique, il est possible d'adopter des techniques et comportements respectueux de la santé et de l'environnement.

Le centre, l'éco-boutique et le magasin d'éco-bricolage proposeraient, à la vente :

- une revue de l'éco-centre, et diverses revues écologiques, de jardinage bio et d'écologie pratique,
- l'édition et vente de livres pratiques, la vente de livres du commerces sur le sujet de jardinage bio et d'écologie pratique, d'éco-bricolage, d'éco-maison, sur la cuisine et l'alimentation saines etc ...
- vente de matériels et de dispositifs destinées à réduire ses consommations domestiques (lampes fluo-compactes ...), des générateurs énergétiques (solaires, éoliens), chauffe-eau solaire etc ... présentés par des techniciens agréés.

Les vendeurs, du magasin d'éco-bricolage, seront formés et pourront donner des conseils techniques et fiscaux. **A compléter.**

9 Ecotransport et écovoitures

Il y aura une tritureuse, pour les graines de colzas, de tournesol, pour le lin, le chanvre. Celle-ci produit des tourteaux et de l'huile à froid.

Le village aurait des voitures diesel qui rouleront à l'huile de tournesol (avec une adaptation du moteur, ajout d'une pompe d'alimentation et d'injection BOCH, d'un système de préchauffage électrique de l'huile pour la rendre plus fluide. En cas de difficulté de démarrage de la voiture, on ajoute alors un verre d'eau d'alcool à 90 °).

(On peut aussi utiliser de l'huile de friture, pour les voitures à huile de tournesol. Il faut modifier le " tarage " (?) des injecteurs à 80 bars (?). L'huile doit être d'abord décantée, puis filtrée avec un filtre 5 µ (~ 85 € le filtre). (Pour celle-ci, il faut éviter dans l'huile de friture, l'huile de palme et l'huile d'arachide).

Les voitures seraient d'utilisation communautaire. A chaque voiture serait associée un carnet de consommation et d'entretien, dans lequel chaque emprunteur (utilisateur) marquerait : a) le kilométrage parcouru, par emprunteur (kilométrage compteur de départ et d'arrivée), b) la consommation de carburant de l'emprunteur (il y aurait un compteur de litrage de carburant fourni par la pompe (ou le pompiste (?)) du village (avec éventuellement le calcul du coût associé ce volume de carburant utilisé), c) la révision et la vidange tous les x 10 000 km etc Tout cela pour rendre les personnes emprunteuses plus responsables et économes. Pour de longs trajets, on préviendrait, la communauté (dans un grand cahier (?)), à l'avance de l'emprunt de tel ou tel véhicule.

Les voitures pourraient originales par leur décoration :



10 Budget / financement

Nous prévoyons le financement de ce projet par :

- 1) par des dons (mais pas uniquement financiers, mais aussi par des dons matériels _ par exemples, livres pour la bibliothèque ...),
- 2) par les productions de cette micro-société :
 - réalisations cinématographiques,
 - les festivals cinématographiques,
 - les stages : stages de ressourcements, université d'été, université populaire,
 - le gîte d'étape,
 - l'artisanat (productions artistiques),
 - les plantes aromatiques, les épices, les produits de l'agriculture naturelle,
 - les produits de l'imprimerie (livres sur papier naturel ...),
- 3) Des subventions locales, régionales, CNC (?) etc ...
- 4) Un droit d'entrée à l'écoparc – écocentre ou à un parc d'exposition, à des jardins fleuris et botaniques (?).
- 5) Le jardin potager, fonctionnant en AMAP (voir annexe sur les AMAP).

Pour les sources de financement, s'inspirer des productions et de la gestion du centre œcuménique de Taizé en Bourgogne ou autre centre rentable.

11 Conclusion

Ce projet est parti d'un exercice intellectuel, qui fait suite à l'exposé d'idées, plus ou moins inconscientes, sur ce que pourrait être un écovillage, exposées par des personnes alter-mondialistes de l'Ariège, cet été.

Et comme il semble très difficile de changer de l'intérieur de notre société libérale, et lutter contre, ce qu'appelle le député UDF Olivier Henno, le "*cannibalisme effréné du capital*", on a proposé alors de créer une sorte de société « idéale », « utopiste », un lieu exemplaire et d'expérimentation sociale.

Mais peut-on créer une société parallèle et concurrente, en marge d'une société capitaliste « cannibale » de toutes les idées les plus désintéressées, qui les transforment toujours en source de profit ?

Cette démarche, n'est-ce pas utopiste ? N'y a-t-il pas lieu au contraire, « *d'être de ce monde* » (impliqué, acteur actif de ce « monde »), et sur l'exemple d'ATTAC de « l'attaquer » de l'intérieur (par exemple en dénonçant, sans cesse, dans cette société, ce qui est plus révoltant moralement, comme la pénurie de logements, alors que la richesse existe pour réhabiliter les immeubles, les logements insalubres, les licenciements pour faire monter le cours des actions, ou encore les patrons qui touchent des primes de licenciement disproportionnés par rapport leur propre besoins de base, et le salaire de leurs employés ...).

En plus tout ce qui est société « utopique », n'est-elle pas irréaliste ou fragile, par essence ?

En plus, pour l'instant, on ne sait comment on pourra financer le projet, le rendre viable, quelques sources de revenus fiables et durables ? Pour l'instant, on ne répond pas à ces questions dans ce document (et je ne suis pas spécialiste de ces dernières questions).

Ce document laisse donc, pour l'instant, le champ libre à la discussion pour ces questions.

Pour contacter l'auteur de ce document : benjamin.lisan@free.fr et Tél. : +(33)(6) 16 55 09 84.

12 Annexe1 : Projet de gîte d'étape et restaurant associé

(dans le cadre de ce projet d'écovillage culturel).

- créer un gîte d'étape (+), en achetant une assez grande bâtisse ancienne dans le style du pays, à retaper, proche d'une station de sport d'hiver ou/et d'une station thermale, voire proche d'un sentier de randonnée passant style GR10 (entre Banyuls, Merens, Melles, Arrens, Hendaye).
- avec un coin salle à manger, cuisine, toilettes, chambres simples, dortoir, local VTT et skis et réparation VTT et skis, salon avec TV, chaîne HI-FI, cheminée et bibliothèque, Cd thèque (dans le salon et la salle à manger), une cave pour le vin ...
- salle à manger avec murs lambrissés de planche de sapin, pins, ou bardeaux de pins, et sur des murs des bibliothèques de consultation,
- (plus tard, une piscine ou un bassin, voir un jardin ou une serre d'hiver),
- Gîtes accueillant des touristes l'été, avec enfants et animaux (stage et location VTT, randonnée, ...), des classes de neiges (location de skis, de raquettes ...).
- former des personnes à tenir ce gîtes (ou bien des personnes ayant le CV adéquat et pouvant en former d'autres des travailleurs sérieux, des personnes différentes, ...),
- plus tard, avoir une salle de séminaires et de réception, un coin ferme, écurie, avec petits chevaux (poneys pour les enfants), des lamas (++) , des ânes, (voire créer une petite ferme pédagogique pour les enfants : avec canards blancs ou de barbaries, chèvres ..) et un petit manège pour l'équitation (avec local pour l'équipement _ selles ..._ et les réparations).

Note : Avoir un moniteur d'équitation agréé qui peut être aussi palefrenier au départ.

- randonnée avec des ânes (type âne du Poitou) et des lamas.
- avoir un fax, un site Web et email.
- cuisine du terroir pyrénéenne (ou du sud) simple.

(le gérant pourrait suivre un stage de gestion de gîte auprès de l'organisme AFRAT, 38800 AUTRANS).

Tout cela serait mis en place, par étapes, en commençant modestement.

Ce gîte pourrait ressembler à un gîte / refuge de montagne (pour les voyageurs du passé et pèlerins).

Le restaurant associé au gîte serait un restaurant de produits naturels (« bio »), simples, de qualité. Par exemple au menu : vaste gamme de soupes (comme celles présentées dans le livre d'Emilie Carle : orties, potirons, tomates, poireaux, plantin, herbes de montagnes, de la garrigue ...), des plats agrémentés de pétales de fleurs parfumées (pétales de capucines, de roses, d'orangers, de divers cucurbitacées _ potirons ... _ etc ...), glaces aux pétales (glaces aux pétales de violettes etc ...). (idée de nom de restaurant : « le tournesol », « fleurs du ciel », « fleurs du soleil », « la table de Pantagruel », etc ... nom à trouver suggérant l'idée d'une cuisine simple, naturelle, écologique, « bio »). Il y aurait une terrasse devant le restaurant pour pouvoir manger dehors l'été.

(+) qui pourrait commencer par un aménagement spartiate comme un refuge CAF, pour évoluer vers un gîte de France.

(++) s'inspirer de la chambre et table d'hôte "La joie de vivre", de Claire Pascalet et son amie, Le Salé 05100 Névache
Tél : 04 92 21 30 96, Fax : 04 92 20 06 41, site: <http://www.la-joie-vivre.com/>

13 Annexe 2 : Exemple de stage de ressourcement dans le sud de la France



A la découverte des « secrets du monde » Et de la « liberté intérieure »

Ce stage s'adresse à toutes les personnes épuisées, stressées et saturées par leur travail ou leur environnement professionnel. Ce stage permet de se ressourcer et de se poser des questions, voire se questionner sur soi-même.

L'idée de ce stage est venue d'une expérience de l'organisateur de ce stage :

Il a connu des moments magiques dans le désert (le feu de camp, une étoile filante, la contemplation du ciel étoilé, le temps qui s'écoule infiniment lentement dans le désert ...), mais aussi une discussion sur la pluralité des mondes dans l'Univers, en contemplant les étoiles, avec un membre de la communauté Mozabite (un courant de l'Islam), sur le toit de l'une grande maison au milieu de l'oasis silencieuse de Beni Isghen, la nuit, à Ghardaïa, une ville dans le Sahara en Algérie ...

Ce stage doux est avant tout reposant, calmants. Il vous fera connaître des moments forts et magiques, même si ce ne sont pas les expériences de « Rencontres avec des hommes remarquables » de Gurdjieff, ou celle de « Bêtes, hommes et Dieux » de Ferdinand Ossendowski.

Tous les ateliers et activités dans ce stage sont facultatifs.

Ce stage est réalisé, sous un angle critique. Notre but n'est pas de vous vendre un attrape-nigaud psychologique ou thérapeutique à la mode (bref de la « daube »).

Au programme :

L'esprit d'équipe entre nous. Comment le créer.
Le respect de notre charte éthique.
Relaxation, training autogène, sophrologie, yoga ...
Savoir prendre le temps de vivre,
S'émerveiller de choses simples (des étoiles, d'un scarabée ...).

Différents ateliers de réflexions durant le séjour :

- Pourquoi sommes nous stressé, poussé jusqu'à la limite de nos capacités physiques et morales, dans notre travail ? Comment résister ?
- Le respect dans le domaine professionnel
- Le respect de soi. Comment se faire respecter ?
- Savoir taper le point sur la table, s'adresser à Dieu plutôt qu'à ses anges,

- Ne pas attendre,
- Faire éclater l'abcès,
- La culpabilisation.
- Respect : le modèle dominant, dominé.
- Retrouver son assurance. Savoir se « vendre ».
- Savoir s'affirmer. Savoir se battre. La lutte par la vie. La vie une école de lutte.
- Ne jamais s'endormir sur ses lauriers.
- Anticiper les souhaits des collègues et des patrons. « Avoir des antennes ». « Sens des opportunités ».
- Moments de travaux et moment de repos. Savoir « ménager sa monture » (l'image de « frère âne »).
- Se faire aider ou conseiller (savoir se faire aider quand cela est nécessaire. Une humilité nécessaire) : les syndicats, les prud'hommes. Se syndiquer.
- Changer de voie (changer voie professionnelle, changer de vie ...) ?
- Se réaliser professionnellement, dans une association ou dans un hobby.
- Faut-il et peut-on aller jusqu'au bout de ses idées ?
- Ne pas être naïf. Savoir ne pas trop se dévoiler. Se préserver (ce qui n'empêche pas d'être généreux mais avec prudence). Le monde n'est pas gentil.
- Les manipulations mentales au niveau professionnel,
- Les manipulations mentales au niveau sectaires,
- Signaux envoyés, signaux d'encouragements, d'acquiescements ... conscients ou non (appels au secours inconscients, subliminaux ..., états de faiblesse psychologique non conscient), envoyés vers le manipulateur, déclenchant l'attitude manipulatrice du « prédateur » ...
- Comment s'en prémunir ? [1]
- Se garder de tout endoctrinement (doctrinale, politique, sectaire ...). Savoir garder son esprit-critique, son indépendance d'esprit, « sa liberté intérieure ».
- Idéal et réalité,
- La tête dans les étoiles et le pieds sur terre (l'accident de Thalès de Millet),
- Cœur, passion et raison,
- La liberté intérieure, qu'est ce que c'est ?
- Liberté de pensée et esprit critique,
- Qu'est ce que l'esprit critique ?
- Son apprentissage, le discernement,
- Les différentes formes d'esprit critique et de scepticisme : zététique, pyrrhonisme, doute cartésien (doute constructif / positif) & l'esprit scientifique,
- Le fait de se mentir à soi-même (le « mensonge vrai »), la « dissonance cognitive », l'addiction, Peut-on vivre en permanence dans le mensonge ?
- Le doute appliquée aux techniques de relaxations, à la sophrologie, à l'hypnose ? Ont-elles des bases scientifiques ?
- La « marche conscience » ? Réelle technique efficace ? Ou effet de mode ?
- Peut-on concilier l'esprit scientifique et le mysticisme ?
- Peut-on concilier l'esprit scientifique et la magie ?
- Peut-on concilier l'esprit scientifique et l'émerveillement pour le monde ou/et la Science ?
- Peut-on concilier cœur et raison ? (peut-on imaginer une raison aimante et respectueuse des autres ?),
- Tolérance et ouverture aux autres ?
- Peut-on concilier tolérance et esprit critique ou scientifique ?
- • La pensée rationnelle peut-elle tout anticiper et tout prévoir ?
- Le théorème de Gödel
- Frédéric Cohen, père de la virologie informatique moderne, a démontré, vers 1988, qu'il n'existe pas de moyens, de programmes, permettant d'anticiper l'apparition de nouveaux virus informatiques ^{3[1]}.
- « L'erreur de Descartes » d'Antonio Damazio [2].
- Les labyrinthes de la raison,
- Critique de la « raison pure », Emmanuel Kant et la pensée Kantienne,
- Le monde des humains n'est ni [totalement] rationnel, ni [totalement] « raisonnable »,
- Peut-on maîtriser sa vie ?
- Hygiène(s) de vie (?). La/lesquelle(s) ?
- Des thérapies ayant des effets, mais se basant sur des explications scientifiques fausses et douteuses (sophrologie, médecines par les plantes ...). Des thérapies sans effets sinon placebo (lithothérapie ...).
- Peut-on se perfectionner ? Le « perfectionnement intérieur » ?
- Sur quels critères ? Peut-on le faire dans un cadre rationnel ?

^{3[1]} Dans un article publié en 1939 intitulé "Théorie et organisation des automates complexes", le chercheur John Louis Von Neumann, mathématicien hongrois que l'on présente souvent comme l'un des inventeurs de l'ordinateur, évoque la possibilité théorique pour un logiciel de prendre la main sur un autre logiciel.

- Existe-t-il des écoles de perfectionnement intérieure (franc-maçonnerie, rose-croix ...) ? Sont-elles valables ? Sont-elles irrationnelles ?
- Quelle morale pour le XXI^e siècle ?
- Il n'y a pas de vérités simples dans la vie et le monde est complexe,

Conclusion

Bilan (questionnaire de satisfaction et souhaits futurs de la part de clients désirant d'autres stages).



Moment de repos et de relaxation.

Informations :

Les ateliers sont animés par par exemple :
Pascal, éducateur spécialisé (et éducateur de rue),
Benjamin, accompagnateur, ingénieur.

Suggestions pour ce stage :

- 1) on finit ce stage par une randonnée dans les Pyrénées, au bord d'un petit lac de montagne, pour son côté magique^{4[2]}
- 2) on emporte une lunette astronomique d'occasion pour observer les étoiles. Elle peut servir à une discussion sur la pluralité du monde.



Le temps du thé.

14 Annexe : Qu'est ce qu'un Ecovillage ?

Un écovillage peut être petit (écohameau) ou plus important (écocité, développé technologiquement) ou préférer la sobriété. Chacun a son propre habitat, son autonomie économique et idéologique, avec un esprit de partage et de solidarité. Un écovillage pratique les idées et techniques nouvelles ou traditionnelles visant à construire un futur durable. En résumé, la vocation des écovillages est de mettre en oeuvre un mode de vie collectif écologique et juste. Les habitants d'un écovillage se fixent pour objectif

- de respecter l'être humain

économie à échelle humaine, démocratie directe, préoccupations sociales, solidarité, systèmes d'échange et liberté de conscience. Intégration économique et culturelle dans le milieu local

- de respecter l'environnement

emploi de techniques non polluantes et de matériaux sains, énergies renouvelables et recyclage des déchets.

La gamme étendue des activités dans un écovillage génère une économie locale:

- agriculture biologique, biodiversité, permaculture.
 - accueil, ressourcement, centre de formation.
 - arts et artisanats.
 - pépinière d'entreprises à critères éthiques.
 - écoles alternatives, chan-tiers, réinsertion, recherche.
- Chaque écovillage a son orientation, sa sensibilité et son fonctionnement propre.

^{4[2]} Par exemple, la guelta d'Essendilène, dans le Tassili N'Ajjer, en Algérie.

15 Annexe : Ecocharte

Voici six "valeurs" pouvant servir à rédiger une Charte :

● L'AUTONOMIE

la volonté à se prendre en charge par soi-même et en interdépendance avec les autres la capacité à être responsable, en assumant les conséquences de ses actes; l'autonomie collective en matière économique et énergétique.

● LA CONVIVIALITÉ

plus que « l'acceptation d'autrui », c'est l'accueil ouvert fraternel et chaleureux, abordant l'autre avec ses différences par la recherche de relations pacifiées le couple, la famille, la «tribu», laboratoires de la convivialité, doivent pouvoir s'épanouir harmonieusement dans un écovillage.

● L'OUVERTURE

à tous les habitants de la région, au milieu social, économique, culturel et aux institutions locales par la recherche de partenariats et à l'ensemble du « mouvement alternatif » qui veut vivre et à travailler autrement.

● LE RESPECT

DE LA NATURE par des comportements fondamentalement écologiques, au sens global et local du terme; **DES AUTRES**, sans vouloir leur imposer ses convictions, en offrant simplement l'exemple de son propre vécu - consensus dans les prises des décisions - capacité d'écouter l'autre, dans un dialogue franc et authentique respect des engagements pris - modalités pour gérer les conflits et en dégager tout le potentiel re-créateur; **DE SOI-MÊME** : refuser tout ce qui peut dégrader l'être humain comme l'alcoolisme et la drogue - progresser en se remettant en question.

● LA SOLIDARITÉ

favoriser un fonctionnement équitable plutôt que caritatif ; aide du groupe à ceux qui assument une activité nouvelle et difficile, solidarité active avec tout ce qui lutte pour une vie meilleure; favoriser la création d'autres types d'écovillages.

● LA LIBERTÉ DE CROYANCE INDIVIDUELLE

esthétique, éthique ou spirituel, le dépassement de soi est d'un autre domaine que celui appréhendé par la raison et les sensations l'écologie intérieure est une expérience individuelle et indicible. Amour, Vérité, Justice ou Divin, ces aspirations à un autre «ordre du monde» sont à aborder librement, à partir des religions établies ou non, d'une démarche de développement personnel «laïque», ou d'une volonté d'expression artistique; l'écovillage doit pouvoir devenir un lieu ouvert d'échanges et d'expérimentations ; la liberté de conscience étant un processus individuel, cela implique le respect de celle des autres pour autant qu'elle ne compromet pas la biodiversité culturelle des écovillages.

16 Annexe : Quelles activités dans un écovillage ?

La gamme des activités possibles dans un écovillage est assez étendue. Cette diversité génère une économie locale :

- agriculture biologique, permaculture
- accueil, ressourcement, centre de formation (technique, écologique, ...)
- pépinière d'entreprises satisfaisant à des critères écologiques et éthiques

L'économie de l'Ecovillage peut intégrer un [Système d'Echange Local](#) qui permet d'acquérir et d'échanger des connaissances, des biens et des services, sans utiliser d'argent en confrontant les différentes offres demandes.

Source : <http://www.rama.1901.org/ev/concept.html>



Source : <http://www.rama.1901.org/ev/concept.html>

17 Bibliographie, adresses et contacts

17.1 Bibliographie

Livres :

- [1]. *Vivre autrement. Ecovillages, communautés et cohabitat*, Diana Leafe Christian, Les éditions Ecosociété, Montréal, 2006. Le meilleur livre de conseils pour la création des écovillages, selon l'auteur de ce projet « d'écovillage culturel ».
- [2]. ALEXANDER, Christopher et al. *A Pattern Language*, 1976, www.patternlanguage.com
- [3]. BANG, Jan Martin. *Ecovillages. A practical guide to sustainable communities*. New Society Publishers, 2005, 288p.
- [4]. BEER, Jennifer E. et Eileen STIEF. *The Mediator's Handbook*, Gabriola, New Society Publishers, 1997.
- [5]. BRIGGS, Bea. *Introduction to consensus*, à compte d'auteur, 2000. BUTCHER, Allen. *Community Tools*, 1995, Fourth World Services, 43 p.
- [6]. BUTLER, C.T. et ROTHSTEIN, Amy. *On conflict and Consensus: A Handbook on Formai Consensus Decision-Making*, Takoma Park, Food Not Bombs Publishing, 1991.
- [7]. CAMPELL, Susan. *Getting real : 10 Truth Skills You Need to Live an Authentic Life*, Novato, New world Library, 2001.
- [8]. COLLIER COCHRANE, Alice. *Roberta's Rules of Order*. 2004, Jossey-Bass Publishing.
- [9]. *Community Directory : A guide to Intentional Communities and Cooperative Living*, Fellowship for Intentional Communities, 2000, www.directory.ic.org
- [10]. DURRET, Charles, HERTZMAN, Ellen et McCAMANT, Kathryn. *Cohousing: A Contemporary Approach to Housing*, Berkeley, Ten Speed Press, 1998.
- [11]. GILMAN, Diane et Bob, *Eco-villages and sustainable communities*, 1991, Context Institute, 213 p.

- [12]. JAKSON, Hildur et SVENSSON, Karen. *Ecovillage Living. Restoring the earth and her people*. Greenbooks Press, 2002, 183 p.
- [13]. KANER, Sam. *Facilitator's Guide to Participatory Decision-Making*, Gabriola, New Society Publisher, 1996.
- [14]. KELSEY, Dee et Pam PLUMB. *Great Meetings ! How to facilitate like a pro*, Portland, Hanson Park Press, 2003.
- [15]. *L'arborescence, guide des alternatives*, Éditions Spontanées.
- [16]. L. CHRISTIAN, Diana. *Finding Community. How to join an Ecovillage or Intentional Community*. New Society Publishers, 2007, 244 p.
- [17]. MOLLISON, Bill et Reny Mia SLAY. *Introduction to Permaculture*, Permaculture resources, 1991.
- [18]. MELTZER, Graham. *Sustainable Community: Learning from the cohousing model*, Trafford, 2005, 180 p.
- [19]. NOZICK, Marcia. *Entre nous. Rebatir nos communautés*. Éditions Écosociété, 264 p.
- [20]. ROSENBERG, Marshall. *La communication non-violente au quotidien*. Éditions Jouvence, 2003.
- [21]. SCOTT HANSON, Chris. *The Cohousing Handbook : Building a Place for Community*, Gabriola, New Society Publishers, 2004, www.cohousingresources.com
- [22]. SHELTH, Jefferson P. *Alternative Lifestyles*, Greenwood Publishing Group, 1986.
- [23]. *Ne plus se laisser manipuler*, Bernard Raquin, Editions Jouvence, 2003.
- [24]. *L'erreur de Descartes*, Antonio Damasio, Odile Jacob, 1994.
- [25]. « *La Révolution d'un seul brin de paille* », Nasunobu Fukuoka, Editeur Guy Trédaniel, 2005.
- [26]. *Agriculture naturelle, théorie et pratique pour une philosophie*, Nasunobu Fukuoka, Guy Trédaniel Ed., 1990.
- [27]. *C'est pour ton bien*, Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant, Ed. Alice Miller, 1999.

Revue, magazines, N° :

- [1]. Passerelle Eco, 42 rue du Faubourg Figuerolles, 34070 MONTPELLIER
- [2]. www.passerelleeco.info
- [3]. *Revue Silence*, 9 rue Dumenge, 69317 LYON CEDEX 04.
- [4]. lecuyer.philippe@wanadoo.fr, <http://www.alterrenat-presse.com>
- [5]. « Les jardins de lumière. Projet éco », François Thonier, Passerelle Eco n°12, voir aussi http://passerelleeco.info/article.php3?id_article=142
- [6]. Aube: www.laplumedefeu.com
- [7]. Communities magazine: <http://communities.ic.org>
- [8]. La Maison du 21^{ème} siècle: <http://www.21esiecle.qc.ca>
- [9]. Permaculture Activist: www.permacultureactivist.com
- [10]. Self-Counsel Press, éditeur canadien: www.self-counsel.com
- [11]. Ouvertures, le temps du citoyen, <http://www.ouvertures.net/> (rédaction : [info\(at\)ouvertures.net](mailto:info(at)ouvertures.net), EDITEUR : APIC : [apic\(at\)ouvertures.net](mailto:apic(at)ouvertures.net), DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pierre Moorkens, Avenue de Tervueren, 81, 1040 Bruxelles, [contact\(at\)fondation-m.org](mailto:contact(at)fondation-m.org)).

Salons, rendez-vous :

- « Salon vivre autrement » de Paris, <http://www.rama.1901.org/ev/concept.html>

Associations, Organisations, réseaux, information :

- [1]. Réseau français des écovillages: <http://www.rama.1901.org/ev/reseau.html#projet>
- [2]. Réseau français des écovillages : <http://gen.ecovillages.org/>
- [3]. Réseau Français des Ecovillages : <http://www.citeweb.net/rfev>
- [4]. Global Ecovillages Network : <http://gen.ecovillage.org/>
- [5]. Communauté en fête: <http://web.ncf.ca/di760/HTMLpages/indexfr.html>
- [6]. Communautés intentionnelles: www.ic.org
- [7]. Conflits et consensus: www.consensus.net
- [8]. E.F. Schumacher Society: www.schumachersociety.org
- [9]. Federation of Egalitarian Communities: www.thefec.org
- [10]. Fondation Gaia : www.gaia.org
- [11]. Groupe Conscientia, Consultants en communication non-violente: www.groupeconscientia.com
- [12]. Passerelles Eco: www.passerelleeco.info/
- [13]. Réseau canadien des cohabitats: www.cohousing.ca
- [14]. Réseau américain des cohabitats: www.cohousing.org
- [15]. Réseau des écovillages du Canada: <http://enc.ecovillage.org>
- [16]. Route des écovillages: <http://routedesecovillages.com/>
- [17]. Ecovillage touristique en Inde : Soans Holidays (I) Pvt. Ltd., Grace Villa, C. S. Road, Kundapur - 576 201. , Karnataka, India. Tel : 91 8254 231683/230623/230823/4/5/6, M : 94481 20826, Fax : 91 8254 232223. General Information : info@soans.com, Holidays : holiday@soans.com, Site : <http://www.soans.com/EcoVillages.htm>
- [18]. Site Internet de l'auteure Diana Leafé Christian (membre de l'écovillage Earthaven) : www.creatingalifetogether.org

Ecovillages,

Communautés anglophones :

- [1]. Abundant Dawn: www.abundantdawn.org
- [2]. Dancing Rabbit Ecovillage: www.dancingrabbit.org
- [3]. Earthaven Ecovillage: www.earthaven.org
- [4]. Lost Valley Educational Center: www.lostvalley.org
- [5]. Mariposa Grove: www.mariposagrove.org
- [6]. Sowing Circle OAEC: www.oaec.org

Communautés francophones et fermes écoles à l'agro-écologie :

- [1]. Bureau Administratif L'Arche Belgique: www.larche.be
- [2]. Cité-Écologique de Ham-Nord: <http://cite-ecologique.net>
- [3]. Cohabitat Québec: www.cohabitat.ca
- [4]. Coopérative Cravirola: www.cravirola.com
- [5]. ECOlonie — Centre Ecologique International: www.ecolonie.org
- [6]. Écovillage du MONT RADAR: www.leradar.org
- [7]. Grèbe: www.grebe.ca
- [8]. L'Arche de St. Antoine: www.arche-de-st-antoine.com
- [9]. L'Arche Région Suisse La Corolle: www.arche-helvetia.ch
- [10]. Le Sénévé: www.multimania.com/seneve
- [11]. Les Trois Fontaines: www.fraternet.org/arche3font/
- [12]. TerrAvie: www.terravie.org
- [13]. Ecovillage de Végan (Ardèche) : <http://pageperso.aol.fr/villagevegan07/>
- [14]. Ferme du Bec Hellouin - Eco-cente du Bec Hellouin - Formations en agroécologie, www.fermedubec.com
- [15]. L'école de permaculture du Bec Hellouin, www.ecoledepermaculture.org

Cette liste n'est pas exhaustive.

Constructions alternatives (constructions de maisons « bio » etc ...) :

Le but de ces associations ci-dessous est de faire reconnaître une construction alternative (habitat écologique, auto-construction...), d'étudier la cohérence d'un projet, donner des conseils _ exemple, comment construire sur une parcelle agricole ... L'objectif de ces ateliers est de faire le point sur la connaissance de ce type de construction sur les législations en la matière... et d'arriver à démontrer que l'auto-construction est essentiel à la cohérence d'un micro-projet.

- [1]. Keryac'h : *lieu de vie sain et écologique en Bretagne, plaquette*. Fédération Keryac'h, Kergaouenec, 29520 St Goazec, Tel : 02 98 26 83 54, mail : eskemm@wanadoo.fr , Internet : www.bretagnenet.com/eskemm
- [2]. *Guide éco-construction*, Edition du Fraysse, 82230 MONCLA-de-QUERCY, 05.63.30.33.55,
- [3]. Sites sur les maisons en bottes de paille : www.lamaisonenpaille.com, <http://rmosaic.tripod.com/associationregardsmosaic>
- [4]. RESOL : *structures d'expertise en réseau pour la modernisation de l'économie sociale et solidaire*, Contact : Virginie Rachmuhl, 21ter rue Voltaire, 75 011 Paris, Tel : 01 40 24 20 10 mail : resol@resol.org
- [5]. Journée de l'éco-construction : Pégase Périgord, présentation, 2.p la grange, 24 630 Jumilhac le Grand, tel : 05.53.52.59.50.
- [6]. Michel Rosell, architecte, est l'auteur d'une abondante bibliographie dont "*Un autre monde est possible*". Il est directeur de « *l'Université d'Ecologie Appliquée et Solidaire* » qui a lieu chaque début du mois, chez lui (vers le 5). Son adresse : Le Chabian 30700 AIGALIERS. Il n'a pas de téléphone. Son site : <http://ecosocial.free.fr> (et : <http://tsunami.ecosocial.free.fr>).
- [7]. Collectif Habitat d'Urgence totale, BP 11, 34 830 Clapiers
- [8]. Alain Richard Spirale stage " 7 jours pour une maison ", 39 570 Saint Maur, tel : 03 84 44 23 92
- [9]. http://relier.info/article-imprim.php3?id_article=19



Le palais de Michel Rosell en construction à Aigalier (Gard). Bac à spiruline chez Michel Rosell.

Sites sur les couvertures végétalisées de toits ou toits-jardins :

- [1]. http://www.soprema.fr/FR/toiture_vegetalisee.php
- [2]. <http://www.crit.archi.fr/produits%20innovants/FICHES/Fiche1/presentation.html>
- [3]. <http://www.travaux.com/dossier/toiture/index.php?dossier=38&article=100>
- [4]. "International Green Roof Institute" fondé à Malmo, en 2001, Suède : <http://www.greenroof.se/>
- [5]. Adivet (Association pour le développement et l'innovation en végétalisation de toitures) : contact@adivet.org
- [6]. www.tv5.org/TV5Site/info/afp_article.php?rub=sci&idArticle=041003080816.w2qo08km.xml&titre=Toitures+%E9g%E9talis%E9es%3A+un+proc%E9d%E9+ancien%2C+des+techniques+d%27avenir
- [7]. <http://www.econosoc.be/?rub=actualite&page=news&id=324>

Sites en relation avec l'humanitaire :

- [1]. coordination sud : www.coordinationsud.org
- [2]. Ibiscus,
- [3]. www.cinfo.org
- [4]. www.asah.org
- [5]. Répertoire des acteurs 200x, RITIMO, 21 ter rue Voltaire 75011 PARIS, tél. : 01.44.64.74.14, email : repertoire@ritimo.org , site : www.ritimo.org
- [6]. Solidarité internationale
- [7]. www.asmae.asso.fr

Sites sur la spiruline :

Spiruline flamant vert, Flamant vert France, 95 avenue de la Prospective, 18000 BOURGE. Tél. : 02.48.65.10.33, e-mail : flamantvert.France@wanadoo.fr site : <http://www.flamantvert.fr/>

Les jardins-forêts :

Vidéos et sites Web :

- [1]. Franck Nathié, Chercheur et formateur en permaculture, Association La Forêt Nourricière, Les basses landes 35330 Campel, 02 99 92 48 37, <http://www.foretscomestibles.com>
- [2]. Le jardin-forêt en Permaculture, extraits du film "Le Jardin extraordinaire de philip Forrer", <http://www.youtube.com/watch?v=FIdNFf3XVQQ>
- [3]. Le jardin-forêt de Robert Hart dans le Shropshire, [http://en.wikipedia.org/wiki/Robert_Hart_\(horticulturist\)](http://en.wikipedia.org/wiki/Robert_Hart_(horticulturist))
- [4]. A web tribute to Robert Hart, <http://web.archive.org/web/20120716180149/http://www.spiralseed.co.uk/forestgarden/>
- [5]. Permaculture forêt comestible: "Jardin des Fraternités Ouvrières", à Mouscron en Belgique (2050 variétés d'arbres, 5000 variétés de plantes), http://www.youtube.com/watch?v=P831hBMJB_w
- [6]. Fraternités ouvrières à Mouscron, la forêt nourricière, http://www.bio-logiques.org/index.php?option=com_content&view=article&id=175:fraternites-ouvrieres-a-mouscron&catid=100&Itemid=518

Livres :

- [1]. Patrick Whitefield, Créer un jardin-forêt, Paris, Éditions Imagine Un Colibri, 2012
- [2]. Forest Gardening: Cultivating an Edible Landscape, 2nd Edition [Forêt Jardinage: Cultiver un paysage comestible], 2e édition, Robert Hart, Chelsea Green Publishing, 1996.

Définition générale des AMAP :

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ayant pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, de permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité de leur choix, en étant informés de leur origine, et de la façon dont ils ont été produits, et de participer activement à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable.

Elle réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant. Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte de l'agriculture paysanne (voir définition au paragraphe suivant et en annexe).

- [1]. Annuaire national des AMAP _ on y trouve un guide pour vous aider à créer votre AMAP _, www.reseau-amap.org
- [2]. Réseau AMAP Ile-de-France, www.amap-idf.org
- [3]. Alliance Rhône Alpes, <http://www.alliancepec-rhonealpes.org>
- [4]. Réseau des AMAP de Midi-Pyrénées, www.amapreseau-mp.org
- [5]. Réseau AMAP de Haute-Normandie, <http://reseau-amap-hn.com>

17.2 Adresses utiles pour l'écocentre et l'écoboutique

- [1]. Association Toune-sol : Tél. : 04.67.97.08.71, courrier@tourne-ssol.org, Site : www.tourne-ssol.org (<http://flore99.free.fr>).
- [2]. Philippe GRADE. Voir le village d'Escoubès à côté de Lourdes)) (?).
- [3]. Guide des médias alternatifs, Asso P'tit Gavroche, 9 rue Pierres-Plantées, 69001 LYON
- [4]. Ecovillage Carap, Vaugran, 30480 Saint-PaulLacoste, tél : 04.66.30.13.42/04.66.30.33.96
- [5]. ROULE MA FLEUR, 48220 FRAISSINET de LOZERE, roulemafleurl@free.fr

Documentation sur les retenues collinaires & bassins anti-incendie :

- [1]. D.D.A.F., Mr GILORMINI à Nîmes tél. 04 66 04 46 10,
- [2]. Mr MARCELLIN T.P. à St-Hilaire-de-Brethmas tél. 04 666 139,
- [3]. S.C.A.I.C. à Alès tél. 04 66 300480.
- [4]. Pour l'étanchéité des bassins :
- [5]. Promafor Quai du Rhône, la Socquette- 01700 Miribel..

Documentation sur les biefs :

<http://alperso.wanadoo.fr/briefs.dupilat> , tél. 04 77 31 73 40

Documentation sur la potabilisation de l'eau :

Potabiliser l'eau de puits, de forages, de ruisseaux, de rivières, de toitures :

- [1]. GARD POMPE, Bd Carnot à Alès. 190 l / jour d'eau par osmose inverse 520 euros. 2000 l /heure + filtration sédiment en 25 microns 925 euros, par filtre à ultra-violets. Robinet eau pur, Installé dans les cuisines de millions d'usagers
- [2]. Filtre DOULTON - Aqua techniques. Ingénierie du traitement et de l'économie de l'eau, filtre placé sous l'évier, kit pour l'eau pure (3000 l pour un filtre), <http://www.aqua-techniques.fr> , BP 77 - 82202 Moissac cedex, tél. 05 63 04 45 67.
- [3]. BIO - UV, traitement de, m3 à 1000m3/heure, www.bio-uv.com

La gestion de l'eau dans la maison :

- [1]. MAISON AUTONOME 44520-MOISDON-LARIVIÈRE, tél.02 40 07 63 68, heol.org
- [2]. L'EAU PLUVILLE, 100% d'autonomie, la meilleure à offre, captage - filtration primaire et secondaire -- stockage.
- [3].ALEPH, purificateur d'eau par osmose inverse 4 à 7 l/heure sans branchement électrique seulement la pression, tél.01 53 34 06 42.
- [4].APIC, traitement domestique de l'eau, BP 45 - 92703 COLOMBES cedex France.

- [5]. ECOSTYL, tél. 04 94 50 63 72, purificateur sur ou sous évier avec charbon actif, filtre céramique et aussi une seule unité sert à toute la maison, www.ecostyl.com
- [6]. JBM, Nutrisanté - AVIGNON, tél. 04 90 82 52 62. Système transportable, se branche sur tout robinet pour de l'eau pure, en camping, en camping car etc.'
- [7]. ODMER, potabilisation d'eau de mer, de fleuves, de rivière, osmose inverse + anti- calcaire. www.odmer.com
- [8]. SEME France : www.seme.France.fr Tél.03 80 51 63 01
- [9]. BMD Purwater, installe pour le traitement de l'eau pour particulier et petites collectivités, 01 43 64 35 05.
- [10]. ILTAMAR. Filtres à osmose inverse pour purifier l'eau de consommation éliminent le chlore, les nitrates, les pesticides, les fongicides, le chloroforme, le trichloréthylène, le plomb, le mercure, d'arsenic, le calcaire, les virus et les éléments inassimilables. Prix 875 euros.
- [11]. L'EAU PURE Lami.ets infonie.fr tél. 05 62 20 8181.
- [12]. NATURE VIVANTE tél.05 62 05 45 31.
- [13]. MERKUR. Stérilisateurs d'eau par rayons ultra violets. Tél. 02 54 39 05 04.

17.3 Site de communautés ou d'écovillages cités

Ces lieux sont cités ici en exemple pour leur bonne gestion et le succès au niveau fréquentation ou la beauté de leurs constructions et/ou la beauté du site géographique retenu pour l'installation (l'implantation) du village ou du hameau.

- [1]. Communauté de Taizé : <http://www.taize.fr/fr>
- [2]. Centre de la Flatière : <http://flatiere.asso.fr/>
- [3]. Ecovillage de Végan dans l'Ardèche : <http://pageperso.aol.fr/villagevega07>

17.4 Liste des écovillages de France et d'Europe

E S T

E C O L O N I E , 1 THIETRY, 88260 HENNEZEL, Vosges (451 hab. Carte Mich. 62, pli 15 SO), tel: 03 29 07 00 94, fax: 03 29 07 00 94, E-mail: Ecolonie@aol.com. (à lire: article Silence nr. 227)

Ce "centre européen" - dans une ancienne colonie de vacances à 7 km. d'un médecin, de l'école, des commerces, à 30 km. d'une gare - est actif depuis 1989. Actuellement 10 hommes, 10 femmes, 2 enfants, de nationalités néerlandais et français, vivent dans un hameau de 4 maisons sur 6 ha, y jardinent et rénovent (avec l'aide de bénévoles) pour atteindre le but écologique fixé. On y trouve un jardin pour plantes aromatiques (label de garantie ECO), une cuisine végétarienne, des salles de stages, des chambres d'hôtes, un camping avec ECOboutique, un étang pour la baignade, un sauna et hutte de sudation et des ateliers d'art (e.a. autour d'un projet "Total Art Oasis", création d'objets qui sont en relation avec les chakras et leurs énergies).

L'association a de bonnes relations avec la commune et est ouverte à accueillir d'autres permanents qui peuvent faire connaissance pendant des weekends de rencontre ou par des séjours de bénévolat.

PROJET DU CENTRE D'ECOLOGIE ET D'ECONOMIE ALTERNATIVE, 2 RUE DU MOILLOT, 90150 PHAFFANS, Territoire de Belfort (353 hab. Carte Mich. 66, pli 8 SE), tel. 03 84 29 95 04, fax 03 84 29 97 41.

Le projet est présidé par le maire-adjoint Roger Heyer et prévoit la création d'un ECOVILLAGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE sur 30 ha. dans le Territoire de Belfort "véritable centre de recherche, d'expérimentation, d'application et de diffusion du développement durable et de l'écologie. Ce village sera un salon et une vitrine permanente du développement durable et servira de guide vivant à l'acte d'urbaniser et de construire".

Le 24 mars 1989, le Conseil municipal de Belfort a donné à l'unanimité son accord sur cette initiative.

Selon le rapport: ce centre CEA devra promouvoir des modes de production et de consommation alternatifs, respectant la vie de l'homme et de son environnement et espère - par rayonnement - favoriser l'évolution de la société dans un sens plus convivial et écologique.

Il se veut un laboratoire de recherche, d'expérimentation, d'application et de diffusion des idées, solutions et techniques écologistes. Sa conception architecturale tiendra compte des principes écologiques et économiques et de l'utilisation rationnelle des ressources et matières premières et comprendra une banque de gestion de matériels.

Ouvert à toute personne, désirant vivre et travailler autrement en respectant la nature, surtout aux plus défavorisés et exclus de l'économie de marché, en apportant l'expérience d'un enseignement et d'une application.

B I O - L O P I N , CENTRE D'ALTERNATIVES APPLIQUEES, 39570 ST. MAUR, Jura (194 hab. Carte Mich. 70, pli 14 NO), tel. 03 84 44 23 92. (à lire: article Silence nr. 226 et notice Silence nr. 241)

Installé depuis 1988 à 10 km. au sud de Lons-le-Saunier, Bio-Lopin a vécu tout un développement, animé par Alain Richard. Il y a maintenant le passage vers le statut d'eco-village: les personnes amies peuvent prendre des parts dans la nouvelle SCI pour aider ce changement et faciliter les gros équipements de viabilité. Les permis de constructibilité tarderont probablement pas, vu la bonne coopération avec la commune.

Actuellement, 8 adultes - tous autonomes - vivent sur place: 4 hommes de 35 à 47 ans, agriculteur/bio-constructeurs, et 4 femmes de 35 à 44 ans, agricultrice/sculptrice/institutrice/documentaliste, avec leurs 9 enfants de 5 à 14 ans.

Ils habitent une grande maison, une ferme avec dépendances et un hameau de 4 maisons sur 17 ha. de prés et sont largement impliqués dans tout ce qui englobe l'écologie, formation et tourisme vert compris.

Une charte, puis contrat, décrit les conditions d'adhésion, mais "la porte du lieu reste ouverte pour un séjour plus ou moins long, à quiconque veut connaître le lieu ou étudier pour lui la possibilité de s'y installer".

Conseil à celui qui cherche le paradis chez eux: "fais d'abord le paradis à l'intérieur de toi, et tu le trouveras facilement partout"!

PROJET EN B O U R G O G N E : tel. 03 85 55 04 00.

Maryvonne et Bernard Savin, 166 Résidence du Lac, 71210 Torcy (Saône et Loire), lancent un appel aux intéressés pour créer un éco-lieu en Bourgogne. Leur mots-clés: santé, vie sobre, agriculture, enseignement/formation et développement personnel.

N O R D

L A M A I S O N D' I C I E T D' A I L L E U R S , hameau de Coqueréaumont, 76560 ST. LAURENT EN CAUX, Normandie (725 hab. Carte Mich. 52, pli 13 NE), tel/fax 02 35 56 65 53.

Trois résidents: la fondatrice Annie Aubrun (69 ans), un jardinier bio (64 ans) et une thérapeute-relaxologue (48 ans), vivent à 15 km. de la mer sur 1 ha.1/2 de prés, potager, jardin dans une grande maison avec dépendances dans un hameau de 38 habitants. Là, ils veulent favoriser le développement de l'esprit écovillage.

Relation suivie, courtoise et délicate avec les administrations (DDE): POS en révision, pas de constructions avant 2001!

Orientations: thérapie holistique/développement personnel (esprit Findhorn), séjours sains, relaxants et instructifs (stages), logements expérimentaux autoconstruits, énergie éolienne/solaire, gestion/emplois.

Forme: Ass. 1901, loue par bail emphytéotique à 99 ans. Répartition des charges entre résidents. Moyens d'accès: train Paris-Le Havre, gare Yvetot, autoroute A13-A15, A28-A29. Médecin, commerces, école primaire: 1 km., collègue: 10 km, lycée + gare: 25 km, car de ramassage.

Ouvert à d'autres candidats, surtout masculins, autonomes et créatifs, vivant sobrement, avec moyens financiers pour auto-construction et auto-suffisance. Procédure: 1 an d'essai avec séjours réguliers, participation au "jeu de transformation".

Demande: un architecte et de l'aide pour les démarches administratives (POS et pour qualification "lieu expérimental"). Offre: notre expérience sur la vie communautaire et l'évolution du site.

PROJET E C O V I L L A G E , 23 RUE DE LA CLE, 59650 VILLENEUVE D'ASQ, tel. 03 20 61 02 14 - 03 20 61 07 12, fax 03 20 91 95 09.

Eric BREBION (42 ans, thérapeute/animateur) et d'autres personnes envisagent de créer un écovillage centré sur la santé, la thérapie, le développement personnel et la spiritualité (stages, séjours, retraites, médecine/soins/formation) et toute éco-activité: ferme/maraichage/boulangerie, biocoop, bio-habitat, crèche familiale, école alternative, librairie...

Première phase: constituer les bases par des rencontres régulières, a priori le dimanche. La 1ère a eu lieu le 4/7/99. Prochaines rencontres: 13/2/2000, 12/3/2000 9/4/2000 14/5/2000 11/6/2000 et 9/7/2000 en gîte résidentiel.

Rencontre d'été du 31/7/2000 au 5/8/2000 pour se connaître et se frotter à la réalité.

S U D - O U E S T

B E A U C H A M P , 24610 MONTPEYROUX, Dordogne (338 hab. Carte Mich. 75, pli 13 NO), e-mail: beau.champ@iname.com Internet: www.phdcc.com/bc

La phase pionnière de la réalisation de ce projet de VIE COMMUNALE PERMACULTURELLE, depuis 1991, a vu passé beaucoup de monde ce qui a contribué à ce que le jardin permaculturel rapporte maintenant abondamment et que la grande ferme rénovée abrite aussi des studios privés en plus des pièces communes et du dortoir. Il y a des wc. compost, lagunage, construction en torchis, recyclage des déchets, poêles à bois pour l'eau chaude. Le domaine comporte 8 ha. (5 ha. bois, 3 ha. prés) et se trouve à 5 km d'un médecin/école primaire et à 15 km des commerces/gare/enseignement supérieur.

Il y a maintenant un besoin de consolider les acquis et de créer une structure (Association/investissement par "actions") et un environnement pour accueillir d'autres résidents permanents (dans le bâtiment principal et dans des chalets à construire) qui renforceront le noyau central actuel d'un des fondateurs John Cant (45 ans, ingénieur écossais) et d'une femme (52 ans, anglaise). Ils tiennent beaucoup à leur ambiance de vie communautaire et ont toujours partagé leurs ressources. Intérêts actuels: la permaculture, l'autoconstruction et les technologies alternatives. Bureau de la société "Eau Vivante Eco-Systèmes", Beau Champ fonctionne comme vitrine avec des marais reconstitués pour l'épuration des "eaux grises".

Il y a eu beaucoup de visiteurs, aussi bon nombre d'"éco-voyeurs" et les exigences concernant des candidats futurs sont révélatrices et logiques: des personnes pratiques, stables et mûres, animées par un esprit de coopération, à l'aise en milieu international et anglais, sans fixations affectives/idéologiques/spirituelles, végétariennes, sans animaux domestiques, qui veulent s'engager réellement par choix, et non par nécessité, qui ont une expérience de vie commune et rurale, des revenus mensuels minimum pour couvrir les frais d'une vie volontairement simple (300 frs/semaine p.p.: un éventuel travail extérieur à mi-temps serait envisageable). Important: un capital d'investissement n'est pas nécessaire.

La procédure de participation: après une lettre de motivations, un séjour court en chambre d'hôte ou une expérience active de quinze jours est à envisager. Au printemps et en automne, il y a des ateliers de travail (jardinage, entretien des bois etc.) et il y aura éventuellement un weekend "porte ouverte" tous les mois.

Important: Beau Champ n'accueille plus les gens de passage et ne répond plus au téléphone. **Seul moyen de contact: une lettre + enveloppe timbrée.**

ASSOCIATION P A R A D I Z O T U J , LE BARBUT, 33850 LEOGNAN, Gironde (8008 hab. Carte Mich. 71, pli 10 NO), tel. 05 56 89 07 74. (à lire: article Silence nr.226)

En 1969, René Damarin (maintenant 73 et seul à vivre sur place) a créé un modèle de micro-société athée, libertaire et autonome, basée sur l'être, l'entente et le partage. Paradizo tuj (esperanto) veut dire: le paradis immédiatement. L'association est propriétaire de 6000 m2 en culture auto-suffisante et d'une grande maison (+ dépendances) habitable pour 6 adultes et 8 enfants. Eau par pompe à main. Médecin/commerces/écoles: tout près. Gare de Bordeaux: 15 km.

Recherche de bras et esprits libertaires, RMIstes, apport financier pas obligatoire. But: auto-suffisance de façon à ne pas nuire, ni à l'autre, ni à la terre.

PROJET D'ECOVILLAGE A U T O U R D E S E N F A N T S , RAVIOLE, 47370 COURBIAC, Lot et Garonne (114 hab. Carte Mich. 79, pli 6 SE), tel. 05 53 40 72 24.

Brigitte Tichané, 40 ans, animatrice en pédagogie musicale, directrice de centre de loisirs, vit avec ses enfants de 10 et 16 ans et son compagnon sur 6 ha. (1 ha. bois, 3 ha. prés, 1 ha. garrigue, 1 ha. de fruitiers). Elle fait partie de l'Ass. Les Enfants d'Abord (liberté d'instruction) et a créé une Ass. 1901 "Le Set de Fleurs" pour regrouper 10 à 15 familles/personnes, représentant le plus grand nombre de corps de métiers, intéressées dans un projet commun, écologique, pédagogique (école différente gérée par enfants et adultes), artistique (musique/cirque/spectacle de rue), ateliers d'artisanat et de pédagogie musicale, un échange international. Ils désirent partager une vie sobre, végétarienne (crudivorisme), tout en respectant des différences dans un esprit de bon voisinage.

Après quelques expériences, elle a bien compris que les adultes ont tendance à projeter et à passer aux enfants leur schéma émotionnel. Elle demande donc que le développement personnel soit utilisé pour changer un comportement non harmonieux.

Vivant sur place depuis 12 ans, elle est en bon rapport avec la commune et dispose de permis de construire. Elle dispose d'une maison partiellement en chantier, d'une maison en bois pour les activités et échanges, un bâtiment neuf de 70 m2 à aménager, lagunage pour eaux usées.

Village d'Escoubès à côté de Lourdes.

S U D

E A U V I V A N T E , 32220 ST.LIZIER DU PLANTE, Gers (120 hab. Carte Mich. 82, pli 16 NO), tel/fax: 05 62 62 05 52, e-mail: eve@in-net.inba.fr.

Anne Rivière, ingénieur des eaux, est propriétaire des lieux et fondatrice de l'Association 1901, active depuis 1997, organisatrice de rencontres, conférences et de stages écologiques (gestion de l'eau, cabanes en rondins, apiculture, jardinage naturel, construction en terre crue, énergies alternatives).

La vie commune, sobre et végétarienne - avec un moment de prière/méditation quotidienne proposé, jamais imposé - s'organise grâce à l'accueil de 1 à 5 stageaires étrangers (Willing Workers on Organic Farms) faisant un "tour d'Europe" et séjournant quelques mois sur place dans 2 chalets en rondins, 1 caravane + tentes. Un projet prévoit la construction de petites maisons en terre crue/ossature bois.

Le médecin, les commerces et un collège sont à 10 km. L'école primaire à 3 km. Les moyens d'accès: par bus depuis Toulouse, par train jusqu'à l'Isle Jourdain à 18 km.

Des personnes autonomes peuvent s'installer dans les environs et participer à la vie de l'association en rapports égaux, mais indépendants, dans un esprit d'entraide mutuelle.

L'écologie "intérieure" est considérée importante pour former une bonne base à l'écologie appliquée extérieurement.

F E R M E D U B O N H E U R , PEDESCAUX, 09130 ARTIGAT, Ariège (416 habitants, carte Mich. 86, pli 4 NO), tel. 05 61 68 58 87 (info: enveloppe réponse timbrée).

Depuis janvier 1986, Pascal Laurent a trouvé un grand nombre de personnes qui se sont impliquées par l'acquisition de parts de GFA. Seul Pascal vit en permanence sur les 25 ha. prés, 10 ha. garrigue, 6 ha. bois, 1 ha. jardin en développant des activités agricoles (élevage ânes, vaches, chevaux, culture jardin, arbres fruitiers), l'accueil/échange/séjour écologique, la communion avec la nature.

Divers points d'eau, petits lacs, source, ruisseau, adduction: pour population éventuelle de 50 pers. Utilisation maximum d'énergie solaire, surtout pour l'eau chaude.

Habitations: 2 maisons, ferme/couvent, dépendances, petit habitat tournant. Il y a des permis de construire. Situation: médecin à 8 km., école primaire/commerces à 3 km, gare et enseignement supérieur à 20 km. Relations bonnes avec commune/mairie.

RECHERCHE de gens autonomes, harmonieux, amoureux de la nature, connaisseurs/amateurs de la bio-agriculture, du bâtiment, de la santé/nourriture saine (végétariens) et du développement personnel/artistique, alignement avec sa propre essence, pionniers d'un monde nouveau.

Conditions de participation: esprit d'échange, autonomie financière (APPORT FINANCIER INITIAL N'EST PAS NECESSAIRE), recherche d'une vie sobre et ouverture spirituelle (méditations pour l'harmonisation de la terre). Si chacun adopte une attitude responsable, les conflits se régleront harmonieusement.

Procédure de participation: séjour approfondi, temps d'essai, travail partagé, réunions/stage d'initiation, contribution financière.

Offre: conseils concernant les démarches pour l'acquisition d'un lieu et apport de compétences pour le démarrage d'une ferme.

L A C O L L I N E , 11300 FESTES ET ST.ANDRE, Aude (201 hab. Carte Mich. 86, pli 6 SE), tel. 04 68 31 88 39.

Depuis 1995, Rainer Waiser (34 ans, Allemand) et plus tard Mana Zeilstra (23 ans, Hollandaise) sont gardiens de 33 ha. de garrigue vallonnée et boisée, dont deux parties (5 ha. et 18 ha.) sont en vente. Une vie simple, saine et méditative, en unité avec la nature, dans des petites maisons rondes de paille/argile. Activités: soin des arbres, du jardin, vannerie, cueillette de plantes, pain, filer la laine. Energie solaire, et en hiver la belle petite cascade pourrait fournir plus d'énergie.

Ils ont créé une Ass. 1901 et cherchent quelques familles (parlant français/anglais), des pionniers méditatifs comme eux, pour l'achat des terrains, créer leur propre éco-maison, améliorer ensemble l'approvisionnement en eau/énergie et le chemin d'accès) et se créer des revenus avec des stages pour citadins/groupes d'enfants: initiation à la nature/auto-construction/connaissance des plantes, poterie, apiculture, production forestière de champignons/légumes, restauration végétarienne et pavillon de thé pour randonneurs, accueil pour méditants. Il y a d'autres voisins méditatifs, néo-ruraux et à 3 km. se trouvent le village avec crèche/centre culturel et bus scolaire.

L E S S O U R C E S , DOMAINE DE LA PLAGE, 11220 MONTLAUR, Aude (461 habitants, carte Mich. 86, pli 8 NO), tel. 04 68 24 02 18.

Trois personnes: Wolfgang Barbian, Geneviève Dassier et Pierre, forment le noyau de cet éco-hameau (en réalisation depuis quelques années) de 6 à 7 maisons sur 35 ha. dont garrigue/forêt/prés, eau de source. Après expérience et maints passages, ils renouvellent leurs formules de base. Tous les mois il y a une journée "portes ouvertes" de 11 à 16 heures. Prière de ne pas "visiter" le lieu sans rendez-vous.

PROJET E M E R A U D E , MARTIAL ET FLORENCE GITENET, 22 rue Marécha Leclerc, 11500 Quillan tel : 04 68 20 95 66

Le projet initial de 1997/98 portait un nombre de conditions spécifiques, abandonnées après nombre d'expériences enrichissantes. Ils préfèrent maintenant donner libre cours à un développement spontané, bien que basé sur une charte, qui garde probablement la "responsolidarité", la pédagogie de l'enfance et l'art de vivre comme mots-clés. Ils viennent de trouver leur lieu, sur 6 ha. légèrement en pente avec 2 sources, près de Quillan, Aude (3818 hab. Carte Mich. 86, pli 7 SO). Vu le POS, il y a obligation de construire et ils prévoient de viabiliser le terrain et de vendre une trentaine de parcelles individuelles avec possibilité qu'un projet plus communautaire y voit jour aussi. Tout est à créer, ainsi qu'un développement économique d'activités individuelles, à plusieurs ou communes. Martial et Florence ont ensemble 5 enfants (2 - 18 ans): ils aimeraient donc certainement attirer des couples (autonomes) avec enfants. Ils cherchent des experts en architecture/autoconstruction. Au 24/01/2000, ce lieu n'a pu être acquis. Informations : Martial et Florence Gitenet, 22 rue Maréchal Leclerc, 11500 Quillan tel : 04 68 20 95 66

PROJET " H I E R E T A U J O U R D ' H U I P O U R D E M A I N ", LIBES, 34490 ST.NAZAIRE DE LADAREZ, Hérault (361 hab. Carte Mich. 83, pli 14 NO), tel. 04 67 89 71 15.

MARIE-CHRISTINE NIQUET ET JEAN-LUC BOISSIE veulent acheter avec d'autres intéressés cette propriété, où ils vivent déjà avec leurs enfants de 4 et 14 ans. Il y a une grande maison/bergerie (+ four à pain et séchoir à châtaignes) à restaurer, sur 83 ha, dont 18 ha. exploitables (4 ha. vignes en friches, 3 ha. de champs, bois: chênes verts, châtaigniers, frênes, érables champêtres, arbousiers) à 450 m. d'altitude, sans électricité, avec source, puits, réserves d'eau et forage prévu. Accès par chemin forestier: 10 km. d'un médecin, 4 km d'une école primaire, 13 km. de commerces et d'enseignement supérieur et 30 km. d'une gare. Marie-Christine (40 ans) est prof de yoga, fait de la cuisine végétarienne et a une formation horticulture. Jean-Luc (45 ans) est luthier, s'occupe de menuiserie, construction et jardinage. Projets: fabrication professionnelle de compost bio et plantes médicinales, revalorisation d'anciens métiers (vannerie, poterie), "repas végétarien à la ferme", accueil stages de développement personnel. RECHERCHE de participation (coopérative et financière) d'autres personnes, végétariens, sans dépendances (alcool/tabac/etc.), qui ont aussi envie de développer les concepts de "La Prophétie des Andes" (livre de James Redfield) pour ensemble s'occuper de la restauration et de la protection de la vallée (faune et flore) pour qu'elle soit "une Vallée-Jardin". Offre: préparation de repas pour un groupe + énergie de travail (construction, menuiserie, jardinage). Au 24/01/2000, ce projet a été retiré faute de l'accord du propriétaire

PROJET L E M A S S O U V A D O U , 34600 PEZENES-LES-MINES, Hérault (207 hab. Carte Mich. 83, pli 5 SO), tel/fax 04 67 95 10 92.

Après 4 ans d'installation, Hanna-Isabelle Jouck (51 ans, thérapeute/énergétique vocale, contact avec communauté chrétienne de partage et avec mouvance d'Amma) + fils (17 ans) s'orientent vers l'accueil/ressourcement en participation avec d'autres personnes. La propriété a 27 ha, dont 2/3 bois et 1/3 prés/ garrigue, eau de ville, forage possible, Bedarieux (5997 hab.) à 12 km. La commune est au courant du projet, ne s'oppose pas à l'idée de bio-constructions. Le lieu pourrait suffire à 5 familles: végétariens + apport financier, recherche intérieure et vie sobre, acceptant le dialogue, pour développement accueil (enfants), maraîchage, énergies naturelles, éco-construction, animaux débroussailleurs et laitiers, tâches communes. Offre: remise en forme et études faites sur la circulation de l'argent.

L E C U N D U L A R Z A C , ROUTE DE ST.MARTIN, 12100 MILLAU, Aveyron (Millau à 17 km: 21 788 hab. Carte Mich. 80, pli 14 NO), tel. 05 65 60 62 33, fax 05 65 61 33 26. (à lire: article Silence nr. 226)

"Depuis plus de 20 ans, nous vivons une recherche pour réagir aux violences de nos sociétés désorientées. Nous formons des outils pour inscrire des valeurs dans nos actes et retrouver le sens de notre humanité." La coopération entre 4 hommes et 4 à 6 femmes (au delà de 30 ans) avec leur 4 à 10 enfants (5 à 16 ans), depuis plus de 20 ans, a créé un centre de stages et de formations, professionnelles et "à la demande", sur les thèmes suivants: démarche communautaire et développement individuel, partage du pouvoir et des responsabilités, approche constructive des conflits, dialogue sur les peurs, les besoins et les désirs dans le respect des différences.

Le centre est géré par une Association et une SCI (pour collecter les fonds nécessaires à l'achat des terrains et à la construction du centre d'accueil), dans un hameau de quelques maisons (+ bibliothèque de 4000 livres), approvisionné par l'eau de pluie, sur le plateau du Larzac et ses grands causses. Vous pouvez vous abonner à leur "lettre de nouvelles" mensuelle.

ASS. C A R A P A , OLIVIER ROGNON, VAUGRAN, 30480 ST. PAUL-LA-COSTE, Gard (193 hab. Carte Mich. 80, pli 17 NE), tel. 04 66 30 13 42.

S'inspirant d'héritages actualisés de sociétés traditionnelles et tribales, l'éco-hameau CARAPA vise l'autonomie, la simplicité, l'harmonie, l'épanouissement et la non-nuisance, en s'efforçant d'unifier en permanence les dimensions spirituelle, affective et matérielle. Des visites sont organisées ainsi que des stages estivaux d'initiation à la terre. Le lieu de 7 ha. (faisant partie du domaine de Vaugran) comprend 2 ha. de bois, un jardin/verger, et 4 ha. de maquis, nourri par une source et un ruisseau (à prévoir: réservoirs/citernes). La vie y est simple: jardinage forestier, permaculture, pas d'élevage, les habitations: cabanon/caravanes provisoires et deux éco-habitats circulaires "cosmotelluriques" auto-construits (article dans "soleil levant" nr. 49, janvier 99), énergie photovoltaïque/ bois et micro-hydraulique en projet.

Accès: 1,5 km. de bonne piste, médecin: 8 km, école: 5 km, commerces/enseignement supérieur et gare: 12 km. Alès. Recherche d'une dizaine d'adultes, qui se sentent en accord avec ces mots-clés: écologie radicale, intégration au milieu forestier, alternatives à l'exploitation animale, permaculture et jardinage forestier, habitats biotiques...

ECOMMUNE LIBRE D E L A V A L E T T E , 30160 LA VIEILLE VALETTE/ROCHESSADOULE, Gard (808 hab. Carte Mich. 80, pli 8 SO), tel. 04 66 25 32 62, fax 04 66 24 32 72.

En 1992 l'ass. Résonances a acheté une bâtisse et un demi hectare de terrasses embroussaillées dans une petite vallée abandonnée des Cévennes minières, à 380 m. d'altitude. Aujourd'hui, malgré le fait que la vallée est déclarée insalubre par la préfecture depuis 1996, une dizaine d'adultes + 3 enfants et nombre de visiteurs des presque 200 personnes impliquées, occupent - sans titre - la totalité de cette propriété de l'ONF (bienveillant à leur regard), pour vivre une expérience "concrète et pas élitiste", sociale, économique et écologique. Il y a la grande maison avec dépendances, le hameau de 15 maisons en ruine et des autoconstructions en bois, sur 30 ha. de bois, 6 ha. de prés et 2 ha. de jardins/vergers, alimentés par l'eau de source. Ils développent "des activités d'insertion et de dynamisation locale, peu coûteuses, car autonomes". Leurs activités, dépendantes de leur libre volonté et non d'attentes extérieures, comportent les chantiers pour aménager le lieu, l'entretien du forêt et des jardins en compostage (méthode "des templiers"), l'élevage de moutons, des spectacles musicales/théâtrales dans un décor solaire autonome, des stages artistiques ou d'autonomie alternative, un projet de valorisation de broussailles pour la production de biogaz et des actions d'entraide aux autres collectifs, comme l'Ass. Mille-Pattes et le Mouvement Droit Paysan, pendant l'occupation d'une ferme abandonnée en Ariège.

Le collectif fonctionne avec une charte, la mise en commun d'argent/de matériel/des repas. Les visiteurs sont bienvenus, peuvent participer aux chantiers et apporter leurs compétences. On devient membre en trouvant sa place, en développant un projet ou en participant aux chantiers et conseils: leurs réunions qui traitent de tout, le relationnel compris.

Accès par une piste d'un kilomètre, médecin/école/gare/commerces à 3/5 km.

M A S D E C A B R I E R E S , SYLVAIN DWORCZAK, ROUTE DE POULX, 30320 MARGUERITTES, Gard (7548 hab. Carte Mich. 80, pli 19 SO), tel. 04 66 75 20 64 / 06 14 07 14 01.

Au coeur de 300 ha. de garrigues Nimoises et de 40 ha. de prés: une ferme équestre/élevage bio (Ecocert) de chèvres Roves, brebis Corses, vaches Jerseyaises, ânes de Provence, chevaux Barbe, chiens des Pyrénées, avec 5 hommes, 3 femmes et 5 enfants (1 à 16 ans, tous Français) habitant un hameau de 3 maisons/ferme avec dépendances et peu de confort, cabanes/caravane dans les bois. Approvisionnement d'eau par la ville et par source/forage. Un projet d'énergie solaire et développement d'un écovillage. Médecin, école primaire, commerces: 3 km. et gare/enseignement secondaire: 5 km.

Leur association oeuvre pour la sauvegarde des garrigues et de l'environnement gardois. Ils accueillent des personnes en difficulté, désirant travailler sur une ferme, forment bergers, offrent d'organiser des stages/séminaires/fêtes/débats autour d'un feu de camp, aimeraient des échanges diverses, entre autres de fromage/viande.

Le projet est ouvert à des familles/personnes végétariennes, habituées à la vie collective et aimant les animaux, intéressées en agriculture/élevage/vente/commerce/administration et tolérantes envers la diversité et la différence. Participation de tous au quotidien. Apport financier n'est pas nécessaire. Souhaits: autonomie financière, vie sobre sans dépendances, une recherche intérieure et pour tout le monde: un travail relationnel.

COOPERATIVE EUROPEENNE DE L O N G O M A I , GRANGE NEUVE, 04300 LIMANS, Alpes de Haute-Provence (253 hab. Carte Mich. 81, pli 15 NO),
tel. 04 92 73 05 98.

Longo Mai (en provençal: que cela dure longtemps) est issu des mouvements internationaux 68 qui revendiquaient le droit à l'expression et à la recherche de modes de vie alternatifs. Leur devis: agir localement, penser globalement. Actuellement, 10 coopératives existent: 1 en Allemagne, Autriche, Suisse, Ukraine, Costa Rica et 5 en France:

- La filature de Chantemerle, 05330 St. Chaffrey, Htes-Alpes (Carte Mich. 77, pli 18 NO), tel: 04 92 24 04 43;
- Le Mas de Granier, Caphan, 13310 St. Martin de Crau, Bouches du Rhône (Carte Mich. 83, pli 10 SE), tel. 04 90 47 27 42;
- Treynas, 07310 Chanéac, Ardèche (Carte Mich. 76, pli 18 NE), tel. 04 75 30 45 85
- SCEA Dyonisos, 84240 La Bastide des Jourdans, Vaucluse (Carte Mich. 81 , pli 15 SO), tel. 04 90 77 87 28;
- Longo Mai, berceau du mouvement à Limans:

Fonctionnant depuis 1973 comme coopérative agricole et artisanale autogérée, sur 300 ha. (80 labourables, 1 ha. jardin, 1 ha. framboisiers), approvisionné par l'eau de rivière, il y a environ 200 adultes actuellement à Longo Mai, âgées entre 18 et 55, et 60 enfants de 0 à 18 ans, représentant une douzaine de nationalités.

Ils sont organisés en plusieurs associations, GFA etc. et vivent dans 2 fermes et 1 hameau, faits de pierres du pays et briques de terre crue, mettent en commun leurs biens financiers et s'occupent d'élevages divers, de céréales, de maraîchage, de bûcheronnage, ont une filature de laine semi-industrielle marchant à l'énergie hydroélectrique, de l'énergie solaire pour chauffage/eau chaude, gèrent leur propre groupe de musique, un station de radio libre "Zinzine" depuis 1981, un village de vacances à l'extérieur de la coopérative, un camping pour participants à leurs activités et éditent plusieurs journaux, dont "Archipel", le journal du Forum Civique Européen, pour des actions de solidarité et des échanges/ formations entre citoyens d'Ouest/Est et de Nord/Sud.

Ils ont de bonnes relations avec les autorités et parmi eux 2 conseillers municipaux. Apparemment l'état de leur trésorerie ne permet pas toujours l'avancement et la réalisation de certaines activités.

Des gens motivés, autogestionnaires, sont bienvenus à se joindre à eux, après un séjour et un temps d'essai.

" T E R R O I R V I V A N T " , CHEZ J-PIERRE LOCATELLI, 04330 BLIEUX, Alpes de Haute Provence (57 hab. Carte Mich. 81, pli 17 SE),
tel. 04 92 34 24 20.

Le projet date de 1992-95 et vise à revitaliser l'extrémité d'une vallée en Haute Provence par une démarche collective comportant

- une dimension paysanne pour assurer l'autonomie locale: jardinage, grandes cultures, élevage de chèvres angora, basse-cour, apiculture, tissage, plantes sauvages, etc...
- une dimension paysagère qui vise, par des travaux d'écologie pratique, à restaurer un environnement et un paysage à la fois beaux et dégradés (revégétalisation, construction de terrasses, entretien de la forêt, création d'écosystèmes);
- une dimension poétique qui intègre l'esthétique, la création artistique et une réflexion philosophique/spirituelle dans une démarche rurale;
- une dimension pédagogique pluriforme: un circuit entre différents types de jardinage, l'accueil d'enfants en difficultés et d'adultes en vue d'insertion, l'accueil touristique.

Le noyau compte actuellement trois adultes et deux enfants et attend des personnes désireuses de partager et construire.

O A S I S D E L A V A L E N S O L E T T E , DOMAINE DE LA VALENSOLETTTE, 04410 PUIMOISSON, Alpes de Haute Provence (511 hab. Carte Mich. 81 pli 16 SO), tel. 04 92 74 72 76, e-mail: valensol@nmx.com.

La première oasis en France a démarré en août 97 en partenariat avec Emmaüs dans une grande bâtisse sur 40 ha. de terres et bois. Actuellement, Pierre Rabhi préside l'association et Alain Le Talludec, secrétaire, réside sur place. Le noyau avec 4 permanents doit s'élargir avec au moins 1 personne qui se chargera de l'accueil et d'éventuels artisans/animateurs et d'autres intéressés, en voie d'autonomie.

L'accueil social et solidaire est l'activité nr. 1. Des projets liés à la réinsertion sont en cours de mûrissement: une activité artisanale de chauffe-eau en est un exemple. Les autres activités comportent l'agriculture (permaculture, maraîchage, céréales), l'élevage de chèvres, la phase préparatoire concernant les énergies alternatives, le lagunage et le futur développement du projet, ce qui demande des permis de construire. En pleine activité et source de revenus, est un programme de stages et d'ateliers très variés. Spécialement pour des personnes porteuses de projet Oasis ou Ecovillage: une formule d'accueil et de découverte des questions pratiques, organisationnelles, relationnelles, relatives à la vie dans un lieu collectif.

COOPERATIVE C R A V I R O L A , 06430 LA BRIGUE, Alpes Maritimes (618 hab. Carte Mich. 84, pli 10 SE),
tel/fax 04 93 04 70 65,
e-mail: cravirol@club-internet.fr (à lire: article Silence nr. 242)

En mouvement perpétuel depuis 1986, l'association DYNAMO (loi 1901) lutte contre la désertification de la montagne, en organisant des chantiers internationaux de jeunes citadins bénévoles, dans un hameau abandonné - avec 5 ha. de montagne terrassée, approvisionné par un ruisseau - où on accède par un chemin muletier élargi (15 minutes de marche). Gare/école: 8 km, médecin/

commerces: 10 km, enseignement supérieur: 80 km.

On y fait de l'"agriculture": construire une structure d'accueil, s'initier aux travaux de la ferme (garder le troupeau de chèvres/brebis/vaches, traire, fabriquer du fromage, entretenir le potager) au théâtre, aux arts et à la musique. Il y a 3 hommes (28 à 42 ans), 2 femmes (30/46 ans) et 2 enfants (12 et 14 ans) actuellement sur place de 5 nationalités, s'occupant aussi d'économie solidaire et d'accueil de volontaires à long terme dans le cadre du Service Volontaire Européen. Il y a une caisse commune: les rentrées sont à disposition de ceux qui les produisent.

Ouverture aux autres (séjour/temps d'essai et participation aux chantiers): la sympathie réciproque et le sens de l'humour sont importants, le végétarisme pas, mais on le tolère!!

E C O - S I T E 8 3 , ANDREE FINA, CHEMIN DES RIAUX, BASTIDE "LA SOURCE DE VIE", 83570 CARCES, Var (2270 hab. Carte Mich. 84, pli 6 SO), tel: 04 94 04 34 32.

Trois femmes retraitées (56, 62, 63 ans) sont impliquées dans ce projet sur un lieu comportant 6 ha. dont 2 ha. bois, 2 ha. oliviers, 2 ha. vignes. Un autre terrain de 7 ha. serait en vente (pour une bio-ferme pédagogique?) Il y a une grande maison avec dépendances (hangar) + une gîte avec capacité d'accueil pour 14 personnes. La relation avec le maire de la commune est bonne; le médecin/école primaire/commerces: 3 km, l'enseignement supérieur: 15 km, la gare: 35 km.

Recherche de personnes végétariennes, sans dépendances, réalistes, fraternelles (artisans/agriculteurs), respectueux d'une recherche intérieure individuelle, qui désirent s'investir dans des techniques d'éco-construction, la santé naturelle, les métiers/les arts, le tourisme vert et le développement d'accueil pour troisième âge, en studios individuels. L'apport financier n'est pas nécessaire, une (petite) autonomie financière est demandée.

PROJET V I L L A G E N A T U R E , DOMINIQUE GUYAUX, CHEMIN DES RUCHES, 83309 PUGET VILLE, Var, E-mail: guyauxd@hotmail.com

Le porteur du projet - après une vie riche en musique classique, océanographie/navigation en voilier autour du monde - a choisi de s'occuper de soi, poussé par une maladie grave. Ses recherches ont débouché sur L'ALIMENTATION ORIGINELLE, à laquelle il a voué un de ses livres.

Les pratiquants d'une alimentation "originelle", hors de la norme sociale, vivent de nombreux obstacles d'ordre psychologique et sociale: ils subissent aussi les multiples tentations d'une vie en société. De là un souhait de se rencontrer et d'échanger (aussi à travers leur journal "InfOasis"): leur rassemblements a constitué la base de ce projet, qui veut développer un lieu d'habitation comprenant des possibilités d'intégration accessibles à toutes les bourses de ceux qui se nourrissent de cette façon spécifique.

Actuellement trente et un individus/familles ont matérialisé leur adhésion au projet par un versement de cinq cents francs afin de procéder à l'officialisation de la SCI. L'étape suivante inclut l'établissement d'un budget prévisionnel et la recherche d'un lieu qui convient...

C E N T R E S U D

VILLAGE NOUVEAU DE P H E N O M E N U M , JEAN-MARIE MAÎTRE,
TALUSSAC, 07190 SAINT PIERREVILLE, Ardèche (528 hab. Carte Mich. 76, pli 19 NO). tel. 04 75 66 61 38.

Le développement personnel ("écologie intérieure") forme le coeur du projet, qui existe depuis 9 ans. La spiritualité est considérée comme un outil principal de convergence et de développement. Les autres orientations: action pour la paix, poly-culture (audio-visuel, musique, photographie, travail du bois), l'éducation/études globales, prophylaxie (prévention par vie saine et sobre), poly-élevage et agriculture.

Trois "permanents" - 2 hommes (24/57 ans) et une femme (20 ans) vivent sur 66 ha. dans les montagnes sauvages de l'Ardèche: il y a 20 ha. de bois, 15 ha. de prés, 30 ha. de Landes, des jardins, vignes en terrasses, sources et forages. Il y a une ferme avec dépendances et 2 bergeries. Il y a recherche d'indépendance individuelle dans un

projet commun. L'Ass. 1901 est existante, le SCI en projet. Pour faire face aux charges pendant le démarrage, il y a l'élevage (moutons/ânes) et récolte/transformation de châtaignes.

RECHERCHE de 30 à 60 personnes, tous secteurs bienvenus, avec/sans enfants, amoureux du beau, de l'écologie profonde, du sacré à tous niveaux, créatifs, voulant construire un troisième millénaire lumineux.

Autonomie financière souhaitée. Procédure: après étude du projet, aide participative/financière, travail de cohésion du groupe et élargissement de la conscience dans le concret. Accès: route jusqu'à Talussac, puis il y a le chemin. Médecin, commerces et école primaire: 5km, enseignement supérieur: 16 km et la gare de Valence: 60 km.

Demande d'assistance économique-social-juridique-administrative.

Offre: partage des expériences vécues et développement intérieur.

Y O G A VILLAGE, "LE BUISSON", 07360 SAINT-MICHEL DE CHABRILLANOUX, Ardèche (238 hab. Carte Mich. 76, pli 19 NE), tel. 04 75 58 08 72 (ou 01 48 75 20 60).

Le fondateur S. Avadhoothendra (70 ans) enseigne toujours le yoga intégral dans son institut à Fontenay-sous-Bois, mais organise avec une équipe de 5 (à 10) résidents des stages d'été (avril à fin août) et à Noël.

Dans une nature fascinante, entouré de 11 ha. de prés et de bois, le hameau - face à la vallée - appelle au bien être et au recueillement. Le lieu est rénové avec beaucoup d'effort et offre un confort simple avec eau de source, poêles, un jardin très producteur et des arbres fruitiers. Les résidents - bénévoles - sont nourris (végétariens) et logés. Possibilité pour quelques couples sympathisants - de préférence des artisans - de venir rénover 2 maisons, d'aider à l'entretien de l'ensemble et de vivre de leur production. Valence se trouve à 45 km, Saint-Michel à 8 km.

LA FERME P A U L I A N N E , 26310 LUC-EN-DIOIS, Drôme (478 hab. Carte Mich. 77, pli 14 SE), tel. 04 75 21 37 43, fax 04 75 21 39 23, e-mail: concentropie@wanadoo.fr. (à lire article Silence nr. 228)

Trois des 25 associés (la plupart anglais), réunis en GFA, vivent sur cette ferme de 89 ha. (24 ha. labourables, 65 ha. forêt) au bord de la Drôme. Leur installation date de 1995 et ils visent la construction d'un écovillage avec comme activités et recherches la diversité en agriculture biologique, le recyclage des déchets, la mise au point de pesticides biologiques, un programme éducatif, etc. Ils sont actifs au niveau européen pour une conscientisation agricole avec GRAIN (Genetic Resources Action International), GENET (European Network on Genetic Engineering) et PAN (Pesticide Action Network) et CPE (Coordination Paysanne Européenne).

Leur problème: l'acceptation/leur intégration dans le milieu rural existant ce qui se traduit dans la difficulté à se procurer des permis de construire. Après deux démarches, la troisième est en cours: le 15 septembre 99, ils auront la réponse dont dépend la survie et le développement de leur projet.

Certainement à partir d'octobre/novembre, les 25 associés auront délibéré de l'arrêt officiel et décidé de la suite de "Paulianne"... Affaire à suivre!

PARIS

LA FERME DES MOULINEAUX, 78870 BAILLY, tel. 01 34 62 63 00 ou: 01 47 41 92 34.

Au portes de Versailles: un éco-site protégé: la grande ferme de 1464 de Christiane et Gérard Thomas, qui sert de lieu d'accueil pour groupes et de permanence à la section Ile de France du RESEAU DES ECO-VILLAGES.

Toutes sortes d'éco-ateliers et d'autres activités y sont organisés: veuillez demander le programme et s'inscrire à l'avance pour toute visite.

PROJET - PILOTE NATIONAL, 38 RUE DES TERRES AU CURE, 75001 PARIS, tel. 01 45 83 53 92, port. 06 62 45 53 92, fax: 01 45 82 84 83.

Denis Michaud est le correspondant d'un groupe de personnes souhaitant fonder une "communauté d'intention" qui s'engage de fonder un écovillage.

Ils ont créé une charte, en confirmant 1. que la base de leur engagement est l'ajustement de leurs comportements, 2. que personne ne saurait être exclu a-priori afin de profiter de la biodiversité culturelle mais qu'un code de bonne conduite doit être élaboré, 3. qu'une procédure devra permettre à chacun d'être intégré, indépendant des moyens financiers, 4. que les différences financières n'autoriseront personne à exercer un pouvoir quelconque, 5. qu' aucun charisme naturel d'un participant l'autoriserait à exercer un pouvoir

non-démocratique, 6. que ceux qui se joignent au groupe plus tard, doivent pouvoir le faire avec les mêmes règles que les fondateurs d'origine.

Dans le cadre du projet-pilote, les personnes qui veulent s'investir dans l'achat de leur futur lieu de vie, et former ainsi un capital commun, disponible pour intervenir rapidement en cas de vente aux enchères ou d'affaires exceptionnelles, sont priées de prendre contact.

Le projet-pilote sert aussi de "base de données" pour optimiser la prospection de lieux, informer les membres du réseau, s'entr'aider pour la création d'éco-vitrines et éco-lieux.

É T R A N G E R

BELGIQUE: T E R R E D' E N N E I L L E , 94-102 GRANDE-ENNEILLE, 6940 DURBUY, tel. 00 32 86 32 34 56. chcoop@ecovillage.org (à lire article Silence nr. 226)

ITALIE: D A M A N H U R , 3 VIA PRAMARZO, 10080 BALDISSERO C.SE (To), tel. 00 39 124 51 22 05; e-mail: dhvisit@damanhur.it; <http://www.damanhur.it> (1000 pages).

Une fédération de communautés en Italie du Nord avec - en 1999 - 800 habitants (90% Italiens) vivants dans 80 maisons, dans la vallée de Valchiusella, au nord de Turin. Depuis 1977, sous l'inspiration de Oberto Airaudi, ils se vouent à la création d'une nouvelle société, gérée d'une façon démocratique, en renouvellement constant, dans laquelle tous les arts et la recherche technique, sociologique, psychologique et spirituelle se combinent avec une vie quotidienne écologique et consciente. L'excavation d'un temple souterrain dans le rocher est leur chef d'oeuvre, dédié à ce qui est le plus beau dans la nature humaine. La découverte avait soulevé au début des réactions de répression de la part des autorités, mais très vite, une bonne communication a créé une ouverture mondiale: un grand nombre de gens y viennent visiter les halles décorées magnifiquement et symboliquement. Dans la presse l'ensemble est souvent considéré comme le 8e miracle mondial.

La fédération a des échanges très vifs sur le plan régional aussi bien que (inter)national. Tous les membres y créent leurs propres revenus et ensemble soutiennent les structures fédéralistes. Les produits de leurs fermiers/artisans/artistes se vendent mondialement.

Pour faire connaître leur démarche, ils organisent des ateliers de 3 et 7 jours.

EN FRANCE, le centre JOMEA entre Aix-en-Provence et Marseille leur est lié d'amitié et édite des livres (Ed. Diamantel, BP 29, 13390 AURIOL) d'Oberto Airaudi et d'Ioana Morange, fondatrice du lieu, qui a écrit plusieurs livres, le dernier traitant d'alchimie cellulaire. Une quarantaine de personnes y vit en forme de "grandes familles" logées dans quelques maisons. Il y a des retraités qui s'occupent du lieu et du jardin. Les autres travaillent à l'extérieur. Les enfants vont à l'école municipale. L'écologie n'y joue pas encore un grand rôle.

PORTUGAL: PROJET DE CENTRE ECOLOGIQUE DE S A G R E S : Thomas Jackson et Catilina Santana Rocha, Av. M.F. Armadas 74-2, 2710 SINTRA. Tel. 00 351 19 23 11 46, e-mail: rdd17983@mail.telepac.pt.

Le projet de Sagres (= lieu sacré: tout près se trouve un cercle mystérieux et monumental, appelé "rose de vents") est en démarrage dans le sud de l'Algarve, avec le soutien du responsable local de l'environnement et de la culture. Thomas, 40 ans, améri-cain, ingénieur des énergies alternatives/construction et Catilina, 40 ans, portugaise, infirmière, parlant bien français cherchent à acquérir un terrain de 7 ha. de prés, approvisionné par l'eau de puits et citerne, suffisant pour un groupe de 6 personnes qui n'ont pas peur de s'investir. Le site se trouve à 5 km. d'un village, à 30 km. d'une gare et d'un enseignement supérieur. L'autobus est tout proche et un chemin de terre passe à côté du terrain.

Mots-clés: écologie et non-violence, développement personnel, dialogue pour régler les problèmes, végétarisme, vie sobre, naturopathie, transport en commun, énergies alternatives, jardinage bio, la reconstructin en adobi/terre crue des habitations existantes.

MESSAGES

- Concernant le PROJET ECO-VILLE 2000 en Lozère, devenu PROJET ECO-VILLAGE VERSELS: Toute promotion est arrêtée, le terrain n'a pas pu être acquis. Le dossier sera offert au groupe qui en fait la demande.

Roger Kelly, contacté par le centre anglais de technologie alternative de Machynlleth, pour faire l'étude de faisabilité de ce grand projet (population finale de 500 habitants ou plus) a dû arrêter tout, son contrat touchant à sa fin.

Une commission du Conseil Général de la Lozère avait visité le centre en Angleterre en été 1997 et a donné le feu vert pour continuer les démarches préalables. Le document de 200 pages, constituant l'étude la plus complète jamais réalisée pour le développement d'un écovillage, leur avait été soumise en mai 98. Après leur demande de plus de précisions sur les structures juridiques, le 8 décembre 98, le préfet, le maire de la commune et divers représentants officiels, ont décidé de commun accord que le projet devait recevoir

l'approbation des autorités compétentes et que le terrain ferait l'objet d'une ré-affectation des sols afin de permettre le développement de l'écovillage proposé.

Le propriétaire demandait 8 millions de frs. mais a finalement préféré laisser le domaine à son fils... Roger Kelly a encore essayé de trouver un terrain ailleurs, mais son contrat touchait à sa fin.

Il propose tout le dossier à un groupe déjà constitué, mais pas encore installé. Contactez Roger Kelly par E-mail: ecoville@aol.com

- VILLAGES SANS FRONTIERES: Guy et Greet Barthelemy ont trouvé un autre éco-lieu dans les Pyrénées Atlantiques (64) à Mauléon-Licharre.

- PROJET DE LIEUX INTERASSOCIATIFS/INTERCULTURELS POUR EXCLUS DE LA SOCIETE ACTUELLE: pour que les SDF puissent s'alimenter, s'habiller, avoir un toit, grâce à l'autoconstruction.

Mots-clés: convivialité, solidarité, fraternité et amour universel.

Pour pallier à l'inconvénient du permis de construire, les auto-constructions prévues ne toucheront pas le sol: des modules seront pendus aux arbres.

Nourriture, boissons et habillement: par récupération dans la nature et productions diverses.

Veillez contacter: Jean Poudre, 16 bis, avenue Gaston Lacoste, 64000 Pau, tel. 06 10 56 73 16 et: Michel Pojoga, 14 Place de la fontaine, 06830 Tourette du Château, tel/fax: 04 92 08 97 57, E-mail: Michel.Pojoga@wanadoo.fr.

PROJETS ABANDONNES OU EN JACHERE:

- Ecovillage VIENNE, Le domaine du Fan (toujours en vente), 87360 Verneuil-Moustiers, tel. 05 55 68 25 30.

- Centre écologique du BOISCHAUT, chez Jean-Marie Borgraeve, 31 bis Route du Pondy, 18200 St. Amand-Montrond.

- Ass. VISION, de Gérard Bouf et Sylviane Turpin, Les Baussiers, 84750 St. Martin de Castillon, tel/fax: 04 90 75 21 30. Ils s'occupent localement avec un projet d'écovillage "éclaté".

- Ass. UNITE, en jachère pour le projet audois "de vie et de bien-être", a changé d'adresse et offre un programme de développement personnel, intéressant pour ceux et celles qui aiment vivre écologiquement ensemble: Louise Bloemen/Maryannick Cornou, Rue Calvières, 11580 Alet-les-Bains: tel. 04 68 69 99 09.

Réalisation : Louise Bloemen

Correctifs / ajouts au 10 avril 2000

TORRI en Italie avec Lucilla BORIO, Antonella et Ugo

Via Torri Superiore 5, 18039 Ventimiglia, Italy tel.: +39 0184 215 504, fax: +39 0184 2159 14,

Village moyenageux . Site existe depuis 10 ans. Une partie est réservée aux maisons individuelles, une partie au centre culturel. 20 personnes y résident. Certains travaillent à l'extérieur, d'autres sur place (ex: restauration). Ils ont un projet d'accueil de touristes, d'artisanat, d'atelier savon, d'agriculture en terrasses (à reconstruire). Ils cherchent des membres. Ils font caisse commune. Il est possible d'y acheter des maisons individuelles avec l'obligation morale de revendre en accord avec l'association. Lucilla est la représentante du GEN pour la région Europe/Afrique.

EPIDAURE en Suisse, Jacques Defroideveau

Esserfallon, 2886 Epiquerez (Suisse) tel : 032 95 51 337

Au début (20 ans) 3 personnes ont acheté une ferme de 50 ha pour vivre en communauté. Suite à des problèmes de financement, une fondation a racheté la propriété, géré les dettes et loué la ferme à une association. Un organe de contrôle extérieur vérifie que l'association respecte ses objectifs : agriculture biologique, liberté, égalité et fraternité. Le groupe compte aujourd'hui plusieurs associations et 12 personnes avec 5/6 enfants. L'ensemble est composé aujourd'hui de 3 fermes qui couvrent 200 ha. Ils élèvent un troupeau de moutons transhumants, des vaches, des chèvres. Ils produisent du fromage et ils ont créé une tannerie. Ils tentent encore de s'ouvrir. Ils écoulent toute leur production en vente directe. Ils font caisse commune, pas de salaire mais de l'argent de poche (600FSuisses/mois). Les dépenses sont liées aux besoins. L'économie est divisée en plusieurs secteurs qui ont chacun leur caisse

CARAPA , Olivier ROGNON

Vaugran 30480 à Saint-Paul Lacoste tel 04 66 30 13 42, dans les Cévennes gardoise près d'Alès

Terrain de 7 ha. Veulent rester petit (+/- 10 personnes). Sont aujourd'hui entre 1 et 6. Habitations rondes en bois et/ou paille. Jardin verger permaculture, serres. Transformation de plantes sauvages, séchoir à châtaignes. Organise des stages: reconnaissance et utilisation des plantes sauvages en mai, construction en ballots de paille en juillet, initiation à la terre (permaculture) en août. Logement en teepee, camping, caravane.

PHENOMENUM, Niels

Talussac, 07190 Saint Pierreville, Ardèche tel 04 75 66 61 38

Site en centre Ardèche qui existe depuis 10 ans. L'association oeuvre (3 permanents) pour la paix dans le développement de la conscience. 66 ha de broussailles. Pour construire un écovillage, il y a bien sûr des problèmes

administratifs mais aussi un manque de cohésion intérieure, une difficulté à donner un sens à sa vie, à s'impliquer, à sortir du mental. Créer un écovillage pour vivre quoi ? Cette question est plus fondamentale et plus difficile que la construction d'une maison. Ils proposent une recherche et une démarche intérieure qui va dans ce sens. 1 heure par jour de 'reliance', méditation, relier le haut au bas, le masculin au féminin etc. 500 personnes sont déjà passées chez eux. Ils cherchent des personnes qui veulent s'impliquer pour débroussailler, et un berger pour s'occuper d'un troupeau de moutons de 100 têtes .

LA GRANGE CHOUANIÈRE Chris Ryan

72170 Segrie tel 02 43 33 39 65 en Sarthe, près du Mans

Chris a été formé à l'Arche. Il participe à un projet de vie communautaire enraciné dans l'Arche mais sans l'engagement carré de l'Arche. Respect de l'homme et de la nature. Caisse commune. Groupe agricole (ils n'utilisent pas de machines agricoles) et groupe économique. Organisent le 21 mai un marché gaulois qui sera un lieu de rencontre. Possibilité d'hébergement chez eux (20 personnes) ou chez les voisins : gîte paysan et camping (35 personnes)

PROJETS D'ÉCOVILLAGES

ECHO DU MAQUIS Patricia KLOUZ

Chemin de Quenza 20137PORTO-VECCHIO (Corse) tel/fax 04 95704329 email : k.pat@wanadoo.fr

Terrain de 6 ha au Sud de la Corse. Le projet qui n'a que 2 mois est issu d'un groupe d'amis (50 personnes dont 20 veulent habiter sur place) qui veut vivre quelque chose de nouveau. Ils désirent créer une association pour monter un camping vert (avec label européen), une structure d'accueil ...Habitat bioclimatique. Ils se posent beaucoup de questions sur la forme juridique à adopter. Ils aimeraient que la terre soit indivisible.

PROJET DE MICHEL POCHAT

L'herbe au vent, 38160 BESSINS, tel: 04 76 64 13 20 ou 06 07 95 71 16

6 personnes dont plusieurs de la même famille travaillent depuis le printemps 99 à définir un projet. Ils désirent se relier avec des projets existants (ex: TORRI). Ils ont déjà fait l'expérience d'un écovillage. Ils ont trouvé un lieu de 50 ha dans les Pyrénées Orientales, à Mosset au dessus de Pradès et attendent la réponse du propriétaire. Ils aimeraient mûrir dans les relations et la spiritualité. Agriculture bio de plantes médicinales et aromatiques, transformation d'huiles essentielles, gîte d'accueil, école alternative, théâtre...

ECOVILLAGES EN PROVENCE , MANOSQUE par Patrice BOURDON

Christian Matthieu a donné sa démission pour des raisons personnelles mais garde un rôle auprès des élus locaux . Une assemblée générale prochaine définira l'avenir de ce groupe .

OASIS EN TOUS LIEUX, ISÈRE

Un couple a acheté près de Rohan une ancienne colonie de vacances qui peut recevoir 40 personnes (1000 m2 habitable) sur un terrain de 1,6 ha. Il doivent d'abord mettre le gîte/centre de formation aux normes pour permettre l'autofinancement d'une école alternative. Ils sont un groupe de 15 et recherchent des personnes intéressées. SCI.

GROUPE DE LUCINGES

SCI, parts de 200000F à vendre pour des surfaces de 100 m2 chacune, plus espaces communs
Contacter Marc Scialom 04 50 43 33 44

ECOVILLAGE DU SOLEIL / NICE

Projet collectif du groupe 06 présenté par Pascal POUSSANGE

5 rue Henri de Cessole, Nice 06000 (04 93 88 50 59)

Groupe de 35 personnes qui a trouvé un terrain agricole de 62ha dans le Var près du Luc. Ce terrain contient une grande bastide de 1.200m2 (dans lequel il y a moyen de créer jusqu'à 20 logements rapidement), de grandes serres, 11 ha de vignes, une rivière, un petit lac, 7 forages et 2 sources. Le projet est basé sur la non-propriété. Ils envisagent de créer une SCI et une association d'usagers pour la gérer. L'habitat y sera individuel sous forme de location. Les parts seront égalitaires, chacun (à surface égale) payera le même loyer. La structure juridique sera complétée par des règles d'usage pour l'écovillage un peu sur l'exemple de Clos Mesnil dans le Calvados (consensus, parts sociales, mode d'emploi pour être membre, comment sortir, espaces privés, droits et devoirs des membres, contrat de location et de sous-location, règles de cogestion, parts de soutien, exclusions...). D'autres entités juridiques pourraient être créées pour faire fonctionner les différentes entités économiques. Ils veulent la parité de vote y compris pour les personnes sans moyens financiers au départ. 10 personnes se sont déjà engagées. Ils ont un projet de ferme solidaire (promotion de l'emploi), gîte, restaurant, équitation, éducation scientifique, maraîchage, activités artistiques . La somme empruntée par la SCI – sans doute auprès de la NEF- donnera lieu à remboursement sur la base des loyers (de l'ordre de 1750F pour 50m2 habitables par ex. si 20 foyers) en attendant que l'écovillage soit créateur de ressources. Partage de l'Esprit Écovillage.

ECOLONIE (VOSGES)

Groupe de hollandais installés à 1, Thietry, 88260 Hennezel, Vosges tel/fax 03 29 07 00 94 email : ecolonie@aol.com

Désirent voir des français s'installer avec eux. Ils ont un grand terrain avec 3 étangs, bâtiments à restaurer. Aimeraient créer un centre européen de l'écologie. Leurs activités : accueil, camping, agriculture biologique. Ils cherchent des gens pour développer de la pisciculture. 2 personnes parlent très bien le français, les autres se débrouillent.

PROJET ARTISTIQUE :

ANNONCE d'Elise KÜNZLI (Nice) Tel : 04 93 83 02 13

avec le groupe de l'écovillage du soleil. Projet de maquette de 300 m2. Elise demande que chacun lui envoie la maquette artistique de la maison imaginée par son enfant intérieur. Viser l'étonnement, les matériaux différents. Elle intégrera ces maquettes dans un film vidéo et compte également faire des conférences sur les écovillages et leur ethnographie (ils sont les ethnies du futur) ainsi qu'une exposition itinérante.

© Réseau Français des Ecovillages , Avril 2000

Cet annuaire a été réalisé par : Louise BLOEMEN

rue Calvière, 11380 Alet les Bains, Tel : 04 68 69 99 09

18 Annexe : résumé de la constitution de l'écovillage Abundant Dawn

Les règles financières, de copropriétés, du savoir vivre ensemble etc. sont décrits, à l'avance, dans un certain nombre de documents, sur lesquels les membres de la communauté doivent s'entendre. Voici ci-dessous la liste des documents sur laquelle est basée l'entente entre membres de la communauté d'Abundant Dawn. Cette liste peut suggérer des idées et solutions pour la gestion des problèmes entre les membres :

Entente d'Abundant Dawn

Enoncé de la vision. La communauté d'Abundant Dawn : qui, quoi et pourquoi ?

Constitution en Personne morale et statuts. Une partie des documents d'Abundant Dawn comme organisme à but non lucratif.

Politique d'adhésion. Droits et responsabilités des différents types de membres, engagements, congés sabbatiques, membres à temps partiel, résiliation de l'adhésion.

Structure générale de la communauté. Sections sur la structure juridique et la culture communautaire, les processus de gouvernance et de prise de décision, la structure et la formation des unités, ainsi que les frais d'adhésion à une unité. (Une « unité » est une petite communauté à l'intérieur de la plus grande.) Ce document aborde la question de l'équilibre entre deux désirs: vivre librement d'une part, et ne pas être affecté par les choix de ses voisins d'autre part (ex: bruit, nudité, etc.).

Politique alimentaire. Description des achats en vrac et de la distribution des aliments, utilisation du potager communautaire et partage des ressources.

Document sur la résolution des conflits. Ce document est d'avantage un plan évolutif qu'une politique : il décrit les méthodes de résolution de conflits, dont les réunions de processus de groupe, mais sans s'y limiter.

Politique financière. Ce sont les ententes sur les questions d'argent: sources de revenus et dépenses de la communauté, obligations financières des membres, charges assumées ou non par la communauté, scénario en cas d'imprévu. L'entente sur la formule de calcul décrit la méthode utilisée pour calculer le montant de la contribution mensuelle de chaque unité ou sous-comité d'Abundant Dawn, contribution qui s'établit à partir du nombre de personnes et d'automobiles dans l'unité et du revenu annuel de chacun de ses membres.

Politique en matière de visites. Lignes directrices portant sur l'accueil des visiteurs intéressés à se joindre à une communauté.

Politique d'affaires. Mode de fonctionnement pour les membres qui possèdent et exploitent des entreprises dans le cadre de la communauté, directives touchant les liens financiers, le contrôle exercé par la communauté, le statut des non-membres copropriétaires ou employés, les permissions et les contrats.

Aménagement du territoire. Plan d'aménagement général de la propriété collective.

Directives environnementales en matière de construction. Description des différentes dimensions écologiques dont on doit tenir compte dans la construction d'une maison.

Politique en matière de foresterie. Lignes directrices portant sur l'utilisation et l'entretien de la forêt — quand et comment couper les arbres, comment ramasser du bois de chauffage, etc.

Politique en matière d'animaux. Nombre de chiens et de chats par unité et manières de minimiser leur impact (en particulier celui des chiens et des chats qui sortent à l'extérieur), tant sur la faune que sur les membres de la communauté.

Politique d'expulsion. Motifs d'expulsion, procédure pour expulser un membre, résolution des aspects financiers, etc.

Fin de la communauté d'Abundant Dawn telle que nous la connaissons. Cette entente décrit la procédure dans le cas où la vie communautaire devrait être interrompue : comment dissoudre la personne morale, vendre la propriété à une fiducie foncière ou en créer une, continuer à vivre dans les maisons bâties et déboursier certains éléments d'actif. Cette entente a été extrêmement difficile à établir, et peu de communautés pensent à le faire à l'avance (C'est pourtant agir en bons planificateurs).

Source : *Vivre autrement. Ecovillages, communautés et cohabitat*, Diana Leafe Christian, Les éditions Ecosociété, Montréal, 2006. Pages 148 et 149.

19 Annexe : Politique envers les animaux

Un problème que ne perçoivent souvent pas les futurs membres d'un écovillage est les problèmes que peuvent poser les animaux domestiques, tels chats ou chiens, surtout dans un habitat écologiquement préservé :

Par exemple, des chiens, non gardés dans une arrière-cour, peuvent retourner naturellement à l'état de meute. Des chiens libres peuvent tuer plusieurs petits mammifères, dont certains des chats et des chatons des membres. Les problèmes posés par le meilleur ami de l'homme peuvent être aboiements, excréments, puces, jardins et potagers rava-gés, fuite de la faune. Les chiens et chats peuvent être aussi utiles : les chiens serviront à chasser les cerfs des potagers et les chats à éliminer les rongeurs qui s'attaquent aux réserves de nourriture. Fido et Minou sont souvent les bienvenus, mais il faut penser à les encadrer. Conscients que les animaux domestiques peuvent représenter des membres importants de la famille, les fondateurs d'Earthaven ont permis aux nouveaux arrivants de garder leurs chiens (le nombre total ne devant toutefois pas dépasser cinq ou six), et il était entendu qu'ils ne pourraient en reprendre une fois ceux-ci morts. Abundant Dawn a pour sa part élaboré un plan unique en son genre qui réglemente le nombre de chats et de chiens par voisinage selon la population qui l'habite. Certaines communautés optent pour des ententes stipulant, par exemple, que les chiens doivent être gardés dans un espace clôturé, ou attachés, ou que chiens et chats doivent porter une clochette pour avertir les animaux sauvages de leur approche. etc.

Source : *Vivre autrement. Ecovillages, communautés et cohabitat*, Diana Leafe Christian, Les éditions Ecosociété, Montréal, 2006. Pages 149 et 150.

20 Annexe : Exemples d'énoncés de visions

Lost Valley Educational Center, en Oregon

UNE COMMUNAUTÉ PEUT MODIFIER les documents décrivant sa vision pour s'adapter à de nouvelles idées ou circonstances.

Vision (1996)

- Constituer une ressource vitale pour la création d'une culture axée sur le développement durable pour la région nord-ouest du Pacifique.

Mission (1996)

- Aider les gens à créer des modes de vie axés sur le développement durable en leur fournissant des occasions d'apprendre à développer les compétences et la conscience qui promeuvent les modes de vie joyeux, harmonieux, coopératifs et respectueux de leurs congénères et de la Terre.

Buts (1996)

- Concevoir et offrir des occasions d'apprentissage de qualité supérieure pour le développement des compétences et de la conscience nécessaires pour adopter un mode de vie axé sur le développement durable.
- Fournir un environnement nourricier, aidant et réceptif qui aidera les participants à atteindre leurs buts et à retirer toute la quintessence de leurs expériences d'apprentissage.
- Fournir les ressources financières et les moyens d'exploitation pour soutenir et accroître les activités du centre éducatif.

Énoncé de vision (1999)

La mission du Lost Valley Educational Center consiste à créer et à favoriser des relations mutuellement bénéfiques entre les êtres humains et tous les autres éléments de la trame de l'existence. Nous croyons que ces relations sont la voie vers le mieux-être et la survie.

Afin de nous aider dans notre mission, nous projetons de fonder et de faire vivre une communauté intentionnelle et un centre éducatifs destinés à atteindre trois buts qui sous-tendront toutes nos activités :

- Éduquer le plus grand nombre dans des domaines comme l'écologie, l'agriculture durable, les environnements d'origine humaine, la croissance personnelle et spirituelle et le développement communautaire.
- Vivre selon une éthique d'ouverture à la diversité spirituelle; faire la preuve qu'il est possible de créer des gagne-pain honorables et des économies durables; aider les êtres dans leur croissance et leur guérison personnelles et agir comme gardiens de notre propriété afin de soutenir et de guérir la Terre pour les générations à venir.
- Participer à la communauté globale, former un réseau avec d'autres entités et faciliter l'évolution des sociétés coopératives et des relations socialement responsables sur tous les plans.

Nous nous engageons à apprendre et à enseigner cette façon de vivre.

Earthaven Ecovillage, en Caroline du Nord

Les paragraphes suivants sont tirés du document *New Vision*:

Nous sommes les membres et les pionniers d'un écovillage planifié et axé sur la permaculture, activement engagés dans la création d'une communauté sacrée, soutenant l'autonomisation personnelle et activant la transformation culturelle.

Nous partageons la vision d'une communauté où les relations sociales sont saines; la spiritualité, vitale et diversifiée; les systèmes écologiques, axés sur le développement durable et où le mode de vie n'exige qu'une intervention minimale pour une satisfaction maximale.

L'entente *ReMembership Covenant* d'Earthaven décrit l'objectif et les buts suivants:

Objectif

Constituer une communauté évolutive, à l'échelle d'un village, vouée au soin des gens et de la Terre, en apprenant, en pratiquant et en démontrant les compétences nécessaires à la création d'une culture holiste durable, en reconnaissance et en célébration de l'unité de toutes vies.

Buts

1. Rendre conscient notre lien avec l'Esprit et la Terre et notre interdépendance avec tous les éléments de la vie.
2. Faciliter notre transition vers une vie simple et belle.
3. Nourrir un monde de plus en plus abondant en favorisant les systèmes vivants et en réduisant notre consommation des ressources.

4. Encourager l'apprentissage continu et la croissance des membres de la communauté, en reconnaissant que chacun est à la fois enseignant et étudiant.
5. Préserver notre bien-fonds en assurant une gérance appropriée, en désignant certaines zones comme aires de nature sauvage et en utilisant nos ressources selon de justes principes écologiques.
6. Mettre sur pied un centre d'apprentissage qui servira à démontrer par les faits notre vision holiste.
7. Envisager un avenir positif et réparateur et développer les compétences nécessaires à sa création et à son maintien.
8. Promouvoir la guérison personnelle et planétaire sur tous les plans.
9. Servir la communauté locale et globale et lui tendre la main, encourager la diversité culturelle et spirituelle ainsi que toute forme d'expression créative, en visant l'inclusion, l'intégration et la célébration par l'entremise d'activités communautaires responsables.
10. Favoriser la croissance de notre village jusqu'à ce que nous ayons au moins 66 locataires de lot.
11. Encourager la mise sur pied d'entreprises respectueuses de l'environnement, dont les membres seront propriétaires et gestionnaires.
12. Dans la mesure de nos moyens, soutenir activement les communautés intentionnelles, la permaculture et les mouvements de réforme foncière.

Abundant Dawn, en Virginie

Voici l'énoncé de vision d'Abundant Dawn:

- Nous créons une culture aimante et axée sur le développement durable. Nous vivons en lien étroit les uns avec les autres, nous coopérons et partageons nos ressources, de manière à pouvoir vivre plus légèrement et plus joyeusement sur Terre.
- Comme nous cherchons à nous accomplir par le service, et travaillons à la responsabilisation sociale et écologique, nous respectons la diversité des choix de vie de nos membres.
- Dans l'harmonie ou le conflit, nous nous rencontrons en per-sonne, avec ouverture et affection. Chacun de nous s'engage à aller au-delà de ses peurs et de ses blessures pour découvrir et partager ses vérités les plus profondes.
- Nous honorons l'étincelle divine dans tous les êtres.

Le texte suivant est tiré des documents de vision d'Abundant Dawn :

Abundant Dawn entend devenir une grande communauté (peut-être 40 à 60 personnes) constituée de quatre ou cinq sous-groupes que nous appelons unités. Les unités sont suffisamment petites pour que l'ensemble de ses membres puissent s'asseoir dans une même pièce et prendre une décision. Les décisions concernant les questions importantes comme l'effectif, les enfants, le logement et l'importance de la coopération économique sont prises à l'échelon de chaque unité, la communauté dans son ensemble y allant au besoin de sa contribution.

Ce cadre nous fournit certains des avantages d'une grande communauté (diversité de population, partage d'une vaste propriété, d'un tracteur et d'un centre communautaire) et certains des avantages d'une petite communauté (vie en groupes intimes, apport direct quant aux décisions influençant notre vie, réunions où nous nous rencontrons en personne).

Chaque unité se voit attribuer quelques acres qu'elle doit gouverner et utiliser à sa guise. En accord avec les directives de notre énoncé de vision, notre plan d'aménagement, nos lignes directrices en matière d'écologie et certains autres accords généraux, les unités sont encouragées à mettre en œuvre leurs propres façons de vivre ensemble.

Nous incluons intentionnellement une gamme de modèles économiques allant du partage complet des revenus aux ménages financièrement indépendants.

Les principales décisions, par exemple celles concernant le plan d'aménagement de l'ensemble de la propriété, sont prises par consensus par tous les membres d'Abundant Dawn. Nous pourrions passer à une prise de décision par consensus des représentants de chaque unité à mesure que notre communauté prendra de l'expansion.

Source : *Vivre autrement. Ecovillages, communautés et cohabitat*, Diana Leafe Christian, Les éditions Ecosociété, Montréal, 2006. Pages 365 à 369.

21 Exemples d'accords communautaires

Registre des décisions, communauté de Buffalo Creek

L'EXTRAIT SUIVANT EST TIRÉ du registre des décisions de la communauté de Buffalo Creek (un pseudonyme); il illustre les types d'entente que peuvent conclure les communautés en formation, avant même la recherche d'une propriété. La vision de Buffalo Creek consiste, pour une communauté d'amis profondément liés, à vivre en milieu rural une existence axée principalement sur la spiritualité. Bien que le groupe ait rédigé un compte rendu détaillé de toutes ses rencontres, le registre ne contient que les décisions prises par ordre chronologique. Il sert de « mémoire collective » quand il s'agit d'étudier de nouvelles questions et de faire connaître le groupe aux visiteurs et aux nouveaux membres.

15 septembre : Nous avons nommé la communauté « Buffalo Creek ». Nous mettons l'accent sur les liens interpersonnels, et la vie communautaire en constitue la conséquence logique.

21 octobre : Cinq critères définissent le membre actif: (1) être d'accord avec l'énoncé de mission et les accords de la communauté; (2) payer 150 dollars (ou 75 dollars pour être inscrit sur la liste d'attente); (3) participer à au moins un groupe d'action et aux réunions générales ; (4) ne pas être absent plus de deux fois consécutives des réunions générales ou des rencontres des groupes d'action; et (5) être déjà qualifié financièrement pour acheter un lot et bâtir une maison.

Les membres actifs ont droit à une unité d'habitation réservée ; ils participent aux prises de décision et ont accès à la bibliothèque communautaire.

Nous réservons au moins un tiers des foyers aux familles qui ont des enfants de moins de 16 ans.

Les réunions sont ouvertes et tous peuvent y assister. On demandera par contre aux membres non actifs d'y assister à titre d'observateurs seulement. Ils ne prendront pas part aux prises de décision ni à l'atteinte d'un consensus.

En ce qui concerne les prises de décision, chaque ménage a droit à un vote ; ce dernier peut être divisé si les membres d'un même ménage choisissent de voter différemment.

Nombre de ménages souhaités : 24.

16 décembre : Nous verserons un acompte ou une option sur une propriété seulement à partir du moment où nous aurons atteint 24 ménages actifs.

19 janvier : Un ménage peut vendre sa position (3e, 16e, etc.) sur la liste des effectifs. La position des ménages est modifiée à la hausse aussitôt qu'il y a une place vacante ; chacun passe à l'échelon supérieur.

16 mars: La liste d'attente se limite à 50 % des membres actifs. Ainsi, il peut y avoir 12 membres sur la liste si la communauté compte 24 ménages actifs.

20 avril : Afin d'être exécutoire pour l'ensemble de la communauté, toute décision doit remporter l'assentiment des deux tiers des ménages.

On considérera qu'une décision prise par consensus répond aux exigences du règlement précédent.

18 mai : La communauté accorde à l'équipe de coordination le droit d'approuver par consensus les dépenses inférieures à 500 dollars. Une décision ne faisant pas l'unanimité, ou une dépense excédant 500 dollars, devra être soumise à l'approbation de tout le groupe.

15 juin : Nous avons formé un fonds pour le site. Dès le 1er août, chaque ménage actif sera tenu de déposer 250 dollars chaque trimestre dans la trésorerie communautaire, qui les conservera pour défrayer les dépenses encourues pour obtenir le lot où sera érigé la maison communautaire, dépenses qui incluront (sans s'y frais professionnels, juridiques et autres. De plus, ces obligatoires » seront déposées dans un compte à intérêt raisonnable.

Le principales décisions que nous prendrons lors de la prochaine réunion porteront sur la création d'une « clause de sortie » pour tout membre actif souhaitant quitter le groupe de Buffalo Creek, ainsi qu'une clause de défaillance » pour le cas où un membre actif ne pourrait honorer les paiements trimestriels.

« Ode » au respect et à la responsabilité, Community Alternatives Society

Les membres de la Community Alternatives Society habitent leur propre immeuble d'appartements dans le centre-ville de Vancouver, ainsi qu'une ferme en milieu rural; ils ont intitulé leur accord une « ode » plutôt qu'un « code » de comportement, pour lui donner une poétique et moins bureaucratique. Je vous suggère de l'utiliser pour stimuler votre réflexion quand vous étudierez les questions les ententes de comportement que votre groupe aura à rédiger.

Les sept zones de respect

1. Respecter les frontières personnelles, toucher autrui de son appropriée, ne pas faire usage de violence (respect physique).
2. Respecter les émotions et les sentiments d'autrui; être responsable des miens (respect affectif).

3. Être honnête, communiquer avec autrui à l'aide de moyens de communication respectueux, entendre ce qu'autrui a à me dire (respect verbal).
4. Respecter mon droit à la vie privée, à la solitude, à la tranquillité et à la sécurité dans mon espace personnel, accorder même respect à autrui, et négocier l'utilisation des zones communautaires (respect du territoire).
5. Prendre soin de la propriété individuelle, communale et collective (respect matériel).
6. Respecter la diversité d'autrui: âge, sexe, origine ethnique, orientation sexuelle, pratique spirituelle, capacités physiques et mentales (respect de la diversité).
7. Respecter la structure communautaire et le processus de prise de décision par consensus (respect de la communauté).

Les sept domaines de responsabilité

1. Assister consciencieusement aux réunions communautaires.
2. Être responsable de la communication de mes idées et de mes sentiments.
3. Donner du temps et de l'énergie à la communauté en participant aux corvées et aux tâches, et négocier la durée et les conditions de toute réduction de ma participation à l'activité communautaire dont je pourrais avoir besoin.
4. Lorsque vient mon tour, siéger comme membre actif à un comité et à l'équipe de planification.
5. S. Être franc et consciencieux en matière de responsabilités financières.
6. Informer la communauté que des visiteurs viennent séjourner pour une longue période; informer les membres de tout changement survenu dans ma situation personnelle qui pourrait avoir des répercussions sur la communauté ou sur ma capacité à contribuer.
7. Informer rapidement les personnes responsables de toute violence ou violation grave dont je pourrais être témoin en ce qui a trait aux domaines de responsabilité et aux zones de respect.

Processus de résolution de conflits

1. Dialogue entre les parties en cause. (Si une des parties ne se sent pas en sécurité, passez à la deuxième étape. Si quelqu'un a été témoin ou victime d'une violation flagrante, passez directement à la troisième étape.)
2. Séance(s) d'écoute et de clarification. Chaque partie invite à la séance un membre de la communauté en qui elle a confiance pour la représenter; le groupe de quatre travaille ensemble à la résolution du conflit.
3. Consultation du comité de responsabilisation en matière de respect et de responsabilité. Le groupe de représentation / résolution peut requérir l'aide et les conseils du comité quand les deux premières étapes n'ont pas eu le résultat escompté. Si les parties en cause ne sont pas prêtes à résoudre le conflit, le comité leur demande de s'engager par contrat à atteindre l'autonomisation personnelle.
4. Contrat d'autonomisation. Les parties ont un mois pour soumettre par écrit et présenter à la communauté un plan d'action décrivant comment elles entendent modifier leur vie pour répondre aux exigences de la situation. La communauté effectue un suivi mensuel durant tout le contrat, d'une durée de cinq mois. À la fin de cette période, une nette amélioration doit être constatée ou la communauté passe alors à la cinquième étape.
5. S. Dans le cas d'une violation flagrante et sérieuse, la communauté peut choisir cette solution immédiatement. Si les tentatives de résolution du conflit ont toutes échoué, et si la ou les parties n'ont pas honoré leur contrat d'autonomisation avec la communauté, démontrant ainsi un manque d'engagement, la communauté prévoit une réunion d'action communautaire. Les parties en cause peuvent assister à la réunion, mais non prendre part à la prise de décision. Si la communauté atteint le consensus, les parties sont expulsées (6a) et peuvent voir leur adhésion à la CAS révoquée.
6. Absence de consensus. S'il s'avère impossible d'atteindre le consensus lors de la réunion, l'équipe de planification rencontre la ou les personnes ayant fait obstacle à l'action proposée et la ou les personnes qui n'ont pas respecté le contrat d'autonomisation pour chercher une solution.

Politique sur les animaux domestiques, Abundant Dawn

Bien qu'incomplète, la politique d'Abundant Dawn concernant les animaux domestiques illustre le type de réflexion élargie et approfondie que doivent entreprendre les membres d'une communauté devant les questions particulièrement sujettes à controverse, par exemple celle des animaux. Je vous suggère de vous en servir comme point de départ lorsque vous étudierez la question dans votre communauté. (Oui, vous aurez à le faire.)

Termes spéciaux : « unité », sous-groupe ou enclave à l'intérieur de la communauté générale; « zone sauvage », partie de la propriété abrupte et couverte de forêt; « zone pastorale », zone de collines et de prés que la communauté entend aménager.

Ce document constitue l'ensemble de nos ententes concernant les chiens, les chats et autres animaux domestiques. Il ne couvre pas nos accords concernant les animaux de pâturage, comme les vaches, qu'ils soient ou non animaux domestiques.

Animaux en général: nous acceptons d'exprimer clairement à nos visiteurs / membres potentiels notre opinion concernant la présence d'animaux domestiques sur notre terre et de mentionner nos raisons — faune, pollution sonore, qualité de vie, etc. Nous acceptons de coucher par écrit nos expériences avec les animaux domestiques et nos discussions sur le sujet, de manière que les nouveaux membres comprennent la raison de nos politiques.

Aucun animal ne sera toléré dans la zone sauvage à l'exception des chats en liberté que nous ne pouvons contrôler.

Chiens: Chaque unité disposera de 1,5 jeton pour chien (un jeton représente le droit de posséder un chien). Les jetons peuvent être prêtés, conservés, vendus et négociés entre unités. Ils ne peuvent toutefois être définitivement

transférés; dans ce cas, le transfert est valide uniquement pour la durée de vie de l'animal. Les jetons pour chien (et les limites quant à leur nombre) s'appliquent autant aux chiens vivant à l'intérieur qu'à ceux vivant à l'extérieur.

Tous les chiens devront répondre au processus d'acceptation par les membres.

La communauté ne tolérera pas de chiens en liberté sur la propriété. Aucun chien ne sera toléré dans la zone sauvage et, dans la zone pastorale, ils devront être munis d'une laisse.

La communauté subventionnera un parc clôturé (environ 0,5 à 0,75 acre⁵) où les chiens pourront jouer et courir; les conditions de leur supervision seront déterminées lors de délibérations ultérieures. Les propriétaires de chiens devront acquitter des frais réguliers (applicables autant aux chiens vivant à l'intérieur qu'aux autres) pour défrayer les coûts de construction du parc, financer son entretien, celui de la clôture et les autres dépenses afférentes au dossier. Les propriétaires de chiens seront responsables de la construction et de l'entretien du parc.

Les unités elles-mêmes ne seront pas entièrement clôturées. Chaque unité pourra cependant avoir une cour ou un enclos clôturés pour ses chiens.

Les propriétaires seront responsables des soins et du dressage de leur(s) chien(s).

Nous n'accepterons pas de cohabiter avec des chiens qui jappent constamment ou qui sont agressifs envers les gens.

Les propriétaires devront ramasser les excréments de leur(s) chien(s), en particulier dans les sentiers.

Les chiens devront être vaccinés contre la rage et être également castrés (ou hystérectomisés [i.e. stérilisé]).

Le bruit, les odeurs, les puces et autres problèmes seront résolus à la satisfaction de la communauté par le propriétaire du ou des chiens concerné(s). Le propriétaire choisira la méthode de son choix pour éviter que son animal ait des puces. Si elle s'avère inefficace, le propriétaire acceptera les suggestions qui lui seront données, quitte à changer pour une méthode plus efficace.

Chats : Définitions : le chat « en liberté » vit dehors, mais peut quand même avoir accès à un abri intérieur. Le « chat confiné » désigne le chat confiné dans un bâtiment ou dans un enclos doté d'une clôture efficace.

Chaque unité disposera de 1,5 jeton pour chat (un jeton représente le droit de posséder un chat). Les jetons peuvent être prêtés, conservés, vendus et négociés entre unités. Ils ne peuvent toutefois être définitivement transférés; dans ce cas, le transfert est valide uniquement pour la durée de vie de l'animal. Les jetons pour chat (et les limites quant à leur nombre) s'appliquent uniquement aux chats en liberté. Il n'y a pas de limite quant au nombre de chats confinés, sauf en cas de problème (bruit, odeurs, puces, etc.).

Tous les chats en liberté devront répondre au processus d'acceptation par les membres.

Les chats en liberté devront porter une cloche pour minimiser leur impact sur la faune.

Les chats doivent être castrés et les chattes hystérectomisées. On pourra cependant faire une demande de dérogation dans le cas d'un chat confiné.

Le bruit, les odeurs, les puces et autres problèmes seront résolus à la satisfaction de la communauté par le propriétaire du ou des chats concerné(s). Le propriétaire choisira la méthode de son choix pour éviter que son animal ait des puces. Si elle s'avère inefficace, le propriétaire acceptera les suggestions qui lui seront données, quitte à changer pour une méthode plus efficace.

Les chats devront être vaccinés contre la rage.

Les propriétaires de chats en liberté géreront au mieux le problème des batailles entre chats, s'il le faut en confinant leurs chats à tour de rôle.

Questions futures : Abundant Dawn travaille à établir un consensus quant aux normes de soins pour les animaux domestiques.

Questions à débattre : Selon leur taille, quel est l'espace minimal dont doivent disposer les chiens et les chats ? Quelles seraient les circonstances où la communauté pourrait intervenir si elle soupçonnait abus ou mauvais traitements ?

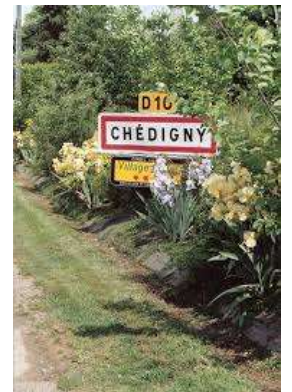
La communauté n'a pas encore rédigé de politique concernant les animaux domestiques autres que chiens et chats.

Source : *Vivre autrement. Ecovillages, communautés et cohabitat*, Diana Leafe Christian, Les éditions Ecosociété, Montréal, 2006. Pages 370 à 377.

⁵ 1 acre (unité de mesure de surface anglo-saxonne) = 4 046,85642 m²



↑ Exemple d'hôtel intégré dans la verdure. Ici, la haie, en façade, est constituée de prunus rouge et de thuyas.
Source : gîtes « les tropes », Jupilles, Sarthe (72500), <http://www.gites-les-tropes.com/galerie-photos/>



↑ Le village de Chédigny (Indre-et-Loire), premier village-jardin de France, a obtenu le label « jardin remarquable ».

Ce village peut être source d'inspiration pour l'écovillage, car le jardin de l'écovillage ne doit pas être uniquement un potager utile, mais il doit être beau et inspirer le bonheur. On doit pouvoir s'y sentir bien, épanoui.

A savoir, quand même : Aujourd'hui, plus de 250 variétés et 700 rosiers ornent le village. L'entretien coûte finalement peu à la commune : 10.000 € par an (hors personnel). On pourrait probablement diminuer ce coût, grâce au bénévolat de chaque membre de l'écovillage.

Source : Chédigny, premier village-jardin de France, Pierre Calmeilles, La Nouvelle République, 12/10/2013.



Jour du « Festival de la rose » qui a lieu, chaque année, à Chédigny.

22 Annexe : listes des idées pour obtenir de possibles sources de revenus suffisants

Nous ne devons pas être naïfs. Nous vivons dans un monde où règne les lois de l'économie libérale. Nous ne pouvons pas être totalement coupés du monde extérieur, sur le plan économique, bien que le bien de l'écovillage est que ses habitants puissent bénéficier d'une autonomie alimentaire et énergétique aussi grande que possible (un des buts de l'écovillage étant d'ailleurs d'atteindre autant que possible cette autonomie totale). Note : Il est difficile d'imaginer un monde, qui fonctionnerait sur le modèle d'échange de dons équilibré, tel le *potlatch amérindien*.

Il n'est pas certain que chaque source de revenus soit suffisante. Il faudra donc les diversifier, en essayant que la charge de travail pour chaque tâche soit aussi réduite que possible. C'est pourquoi nous utiliserons une agriculture sans labour (sans travail direct du sol). Et nous ferons, sans cesse, preuve d'imagination (l'intelligence et l'imagination, y

compris collectives, seront toujours privilégiées), pour diminuer cette charge. La recherche et la diffusion de toutes les connaissances, le travail collaboratif, en synergie, les « brainstorming » y seront donc aussi toujours favorisés.

Exemples de suggestions de possibles cultures, dans le jardin potager, cultivé sur le modèle de la permaculture :

1. du **haricot liane orteil de pêcheur** (haricot vivace, sur pied, résistant à -15°C, source d'azote),
2. de l'arbuste à fruit, **Paw-paw** (ou asiminier trilobé (*Asimina triloba*)), Les fruits de cet arbre sont consommés aux [États-Unis](#), soit frais, soit transformés en crèmes glacées, sorbets, yaourts ou pâtisseries.
3. du **cresson de Para** (ou brèdes mafane (*Acmella oleracea*)), sous serre, utilisé comme l'épinard.
4. De la **corète potagère**, de diverses plantes (crosnes (*Stachys affinis*), panais (*Pastinaca sativa L. subsp. sativa*), topinambour etc. Il y a plusieurs milliers de plantes possibles etc.

Idées diverses :

5. Création d'une banque de graines/semences anciennes ou /etc à préserver, dans le cadre de la préservation de la biodiversité (mais attention, la vente de graines est soumise à législation en France).
6. Vente de miels, de produits de l'apiculture.
7. Ventes de tisanes, décoctions (mais soumise à législation en France).
8. Mettre à la disposition de tous, un **télé-centre** _ Internet, **cybercafé** et reprographie _ et une médiathèque de consultation (payant ou abonnement), mettant à la disposition de tous toute la littérature du monde entier en agro-écologie.
9. Fabrication de **cloches en bronze ou en céramiques originales**, à l'image de celles fabriquées par la ville expérimentale d'Arcosanti, située dans le centre de l'Arizona (ville développée par l'architecte italo-américain, Paolo Soleri). Sources : <http://en.wikipedia.org/wiki/Arcosanti> & <http://arcosanti.org/>
10. Pépinières d'artistes (**miniaturistes, peintres d'icônes** ...), de produits de l'artisanat etc.



23 Annexe : Idées sur l'état d'esprit espéré pour les membres de l'écovillage

Vœux pieux : L'idée seraient que ses membres soient les plus évolués intellectuellement, spirituellement et pacifiques que possibles. Ayant, dans notre esprit, de hauts modèles comme le Dalaï-lama, le Christ, l'Abbé Pierre ou des gens courageux comme Jean Moulin, Pierre Brossolette ... Que le caractère animal, sauvage, barbare, l'esprit de domination des autres, le désir de pouvoir et d'ascendance sur les autres, l'égoïsme, l'égoïsme, soient autant que possible éliminés de notre esprit. Que le respect des autres, des animaux, de la nature, de toute la « création », ainsi que l'esprit démocratique, participatif direct, l'intelligence du cœur et de la raison, la souplesse d'esprit, l'écologie, les Droits de l'homme, le **souci des autres** et de leur bonheur, avant son propre souci de soi, y occupent toutes leurs places dans notre âme. Qu'on ne recherche pas à se faire bien voir, à recevoir des honneurs, à rechercher la gloire. On doit rechercher au contraire l'humilité, de garder et se méfier de tout orgueil, de tout narcissisme en soi (une maladie mentale qui vous « mange » votre esprit et qui vous fait croire plus important que vous n'êtes en réalité, et vous fait voir les autres plus « petits » et de peu d'intérêt qu'ils ne le soient réellement). Qu'il y ait en chacun d'entre nous un vrai amour et une vraie compassion pour les autres [un vrai esprit désintéressé dans ce sens et un vrai idéal spirituel ou chevaleresque en chacun d'entre nous]. Toutes ces valeurs humaines d'humanité, d'éthique, de droiture morale, d'honnêteté, de transparence, doivent être prônées et diffusées au maximum.

Certains affirment que « *l'on ne doit pas laisser son esprit pourri par les sentiments [et le sentimentalisme]* » (Henri Ford) ou que « *c'est une des caractéristiques humaine de vouloir être fortuné* » ou « *qu'il faut toujours maximiser ses profits* » (financiers, pétroliers ... partout dans le monde), sans se préoccuper des coûts (humains, écologiques etc.). En prenant le contrepied des positions philosophiques cyniques ou sans état d'âme, prônes le modèle de la « sobriété heureuse », d'une modèle de consommation et de production économiques sages, modérés, et raisonnables, qui tient compte de la réalité des ressources limitées et finies de notre planète, pour paraphraser le titre l'un livre de l'agronome Pierre Rabhi (Vers la sobriété heureuse, Pierre Rabhi, Actes Sud, 2010).